

ISSN 2818-9817



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente de l'agriculture,
des pêcheries, de l'énergie et des
ressources naturelles**

Le vendredi 10 mai 2024 — Vol. 47 N° 21

Interpellation : L'agriculture au Québec mise en friche par
le gouvernement caquiste

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2024

**Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Le vendredi 10 mai 2024 — Vol. 47 N° 21

Table des matières

Exposé du sujet M. André Fortin	1
Réponse du ministre M. André Lamontagne	2
Argumentation	4
Conclusions	16
M. André Lamontagne	16
M. André Fortin	18

Autres intervenants

M. Yves Montigny, vice-président

M. Mathieu Rivest

M. Alexandre Leduc

Mme Audrey Bogemans

Le vendredi 10 mai 2024 — Vol. 47 N° 21

**Interpellation : L'agriculture au Québec mise en
friche par le gouvernement caquiste**

(Dix heures)

Le Président (M. Montigny) : Alors, bonjour, tout le monde. À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie, des ressources naturelles ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques, je vais vérifier moi-même, c'est fait. Oui. M. le ministre, oui.

M. Lamontagne : ...du cabinet qui est assis ici. Je vois que la recherchiste...

Le Président (M. Montigny) : Avec plaisir, je n'y vois pas d'objection.

M. Lamontagne : Parfait. Merci beaucoup.

Le Président (M. Montigny) : Alors, maintenant, la commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Pontiac au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur le sujet suivant : L'agriculture au Québec mise en friche par le gouvernement caquiste.

Alors, Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Bernard (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) est remplacé par M. Rivest (Côte-du-Sud) et Mme Zaga Mendez (Verdun) est remplacée par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

Le Président (M. Montigny) : Merci. Conformément à l'entente prévue pour la 43^e législature, le deuxième groupe d'opposition interviendra lors des troisième et sixième séries d'interventions. Alors, voilà.

Maintenant, nous allons débiter avec les déclarations d'ouverture. M. le député de Pontiac, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, M. le Président. Bonjour, chers collègues, M. le ministre de l'Agriculture. Merci, merci de vous prêter à l'exercice ce matin.

Je ne crois pas, M. le Président, qu'il y a beaucoup de gens qui ont été surpris qu'on interpelle le ministre de l'Agriculture sur le sujet au cours de cette session parlementaire. On l'a interpellé dans différents forums parlementaires au cours des dernières semaines, des derniers mois. Et je ne l'ai pas caché par le passé, je ne la cacherai pas aujourd'hui, M. le Président, notre insatisfaction quant aux mesures gouvernementales ou à l'absence de mesures gouvernementales mises en place au cours des derniers mois pour aider les agriculteurs, elle demeure. Et elle ne demeure pas parce que c'est moi, le député de Pontiac, le Parti libéral, qui se penche sur les mesures mises de l'avant puis qui est, en somme, insatisfait. C'est parce que la communauté agricole en est insatisfaite. Si la communauté agricole était satisfaite des mesures mises de l'avant par le gouvernement du Québec, elle n'aurait pas manifesté aux quatre coins du Québec au cours des derniers mois. Et le titre de notre interpellation vous a peut-être fait sourire, M. le Président : L'Agriculture mise en friche par le gouvernement de la CAQ, mais, bien honnêtement, en la relisant, on trouvait que c'était un peu faible, même, comme... comme mot, parce que «en friche», ça suppose qu'il y aura une reprise de cette culture-là, que cette terre-là va peut-être, un jour, on l'espère, revenir. Mais ici il y a beaucoup d'agriculteurs qui ne font pas peser sur pause. Ils pèsent sur pause de façon permanente, sur leurs activités agricoles, sur leur héritage familial.

Et ce qu'on veut faire d'entrée de jeu, M. le Président, avant d'entrer dans le débat dossier par dossier, enjeu par enjeu avec le ministre de l'Agriculture, c'est de représenter la... représenter la détresse, le cri du coeur des agriculteurs, qui ont manifesté au cours des dernières semaines un peu partout au Québec. Parce que, pour bien d'entre eux, manifester, c'était un dernier recours. Hein, moi, les gens que j'ai rencontrés dans les différentes manifestations, ce ne sont pas des habitués de manifestations. Ce sont des gens qui y ont pris part parce qu'ils ne savent plus où se tourner. Ils ne savent plus quoi dire, quoi faire pour brasser la cage du ministre de l'Agriculture, de son ministère, de son gouvernement. Ils cherchent par tous les moyens de faire comprendre qu'il y a quelque chose de grave qui est en train de se passer, pas juste pour eux, mais pour l'ensemble de l'agriculture au Québec.

Et je le sais, que le ministre a choisi de ne pas participer à ces démonstrations-là. C'est son choix. Il a indiqué que... qu'il préférerait que les députés de sa formation politique soient présents aux différentes manifestations à travers le Québec. Ils ont été à certaines manifestations. Mais je veux quand même, aujourd'hui, essayer de me faire un peu le porte-étendard

des messages qui ont été véhiculés au cours de ces différentes manifestations là. Et, ces messages-là, on les entendait par les différents discours qui ont été prononcés, mais on les voyait, on les sentait, on pouvait comprendre l'émotion de ces agriculteurs-là. Et je me permets de partager avec le ministre une seule photo. Ça, c'était la manifestation des agriculteurs à Gatineau, et c'est une photo publique, là, elle a été reprise sur plusieurs réseaux sociaux. Elle a été partagée, ce n'est pas... on ne tente pas de mettre qui que ce soit dans l'embarras, là. Ça, c'est un agriculteur d'à peine 35 ans, un agriculteur de la relève. Quelqu'un qui, au micro, a dit qu'il n'était pas une personne émotive. Il ne braille même pas à la maison avec sa femme, avec ses enfants. Mais, quand il est arrivé devant une centaine, 200, 300 de ses confrères et consoeurs et qu'il s'est mis à parler de son entreprise, son entreprise familiale, des difficultés qu'il a, bien, vous voyez le résultat, l'émotion a pris le dessus. Et il y a énormément d'agriculteurs que, s'ils se sentent comme cet homme-là, c'est parce qu'ils ne voient pas la lumière au bout du tunnel. C'est parce qu'ils ne savent pas s'ils vont arriver à porter l'héritage familial de génération en génération, que leur père, leur mère, leur grand-père, leur grand-mère ont porté au fil du temps. Ils ne savent pas s'ils vont être la dernière génération à occuper cette terre-là, à exploiter cette terre-là, à participer au garde-manger collectif québécois. Les gens qui ont manifesté... Et il y en a d'autres, M. le Président. Je peux vous en trouver d'autres, des photos comme celles-là, de gens qui ont des pleurs. Mais, oui, je m'arrête là, M. le Président.

Le Président (M. Montigny) : M. le député, juste vous dire qu'on peut présenter des tableaux didactiques. Ce n'est pas un tableau didactique. Je vous appelle à la prudence. J'ai été tolérant pour une photo, mais je ne veux pas que... Merci.

M. Fortin : Mais je vais vous nommer... plutôt que de vous les montrer, je vais vous nommer certains des slogans qui ont été utilisés, des gens qui se sont assis, là, à la maison, qui ont fait des pancartes maison pour passer un message au ministre de l'Agriculture : *Agriculteurs, une espèce en péril; Votre manque de vision éclipse notre ambition; Notre fin — f-i-n — sera votre faim — f-a-i-m; Notre champ de bataille : Nourrir sans mourir; Jeune, on en rêve, adulte, on en crève.* Et là je pourrais continuer comme ça longtemps.

M. le Président, moi, je pense qu'à travers ces images-là, à travers ces messages-là on se doit d'entendre quelque chose, le ministre de l'Agriculture se doit d'entendre quelque chose, et, ce quelque chose là, je sais qu'il l'a aussi entendu à travers les différentes lettres ouvertes qui ont été écrites, à travers les différents congrès où il a participé, à travers les différentes rencontres d'associations agricoles. Le message, c'est que le gouvernement ne s'intéresse pas assez aux... à l'agriculture. C'est que le gouvernement de la CAQ ne répond pas aux attentes des agriculteurs. C'est que l'agriculture, en ce moment, elle est de plus en plus difficile et qu'ils aimeraient... non pas «qu'ils aimeraient», qu'ils ont besoin d'un premier ministre qui s'intéresse à l'agriculture. Et ça, ce n'est pas mes mots, là, c'est le président de la Fédération de la relève agricole qui l'a dit, en lettre ouverte, que le premier ministre ne s'intéressait pas à l'agriculture au Québec.

Je veux donner une opportunité, ce matin, au ministre de l'Agriculture, de dire à tous ces gens-là qu'il n'a pas simplement laissé passer la crise, qu'il n'est pas simplement resté dans son bureau, en espérant que les manifestations cessent et qu'il puisse continuer à faire les mêmes actions qu'il a faites par le passé, qu'il a compris l'urgence d'agir qui est véhiculée. Parce que ce qu'on entendait de tous ces gens-là, M. le Président, c'est que le message du ministre de l'Agriculture, qui est constant depuis le début de cette crise-là, c'est-à-dire de nous expliquer ce qui a été fait par le passé, ne suffit pas. Ce qu'ils veulent savoir, c'est ce qui va se passer maintenant, quelles actions il va mettre en place maintenant, comment il va changer son approche, comment il va faire en sorte que La Financière, par exemple, répond mieux aux besoins des agriculteurs, que les programmes du ministère sont mieux adaptés, que le gouvernement au complet va faire un effort. Ils ne sont plus intéressés, M. le Président, par une simple explication des programmes qui ont déjà été mis en place, parce que ça ne leur suffit pas.

• (10 h 10) •

Alors, le ministre aura les 10 prochaines minutes, M. le Président, pour tenter de convaincre des agriculteurs, ceux-là, ceux qui sont au bord des larmes, ceux qui ont les clés de leurs entreprises dans la main et qui s'apprêtent à les remettre aux banquiers, qu'ils n'ont pas besoin de faire ça, qu'il y en a, de l'aide qui s'en vient, qu'on a entendu le message puis qu'on va agir, qu'il y a une vision pour l'agriculture au Québec.

Je vous l'ai dit tantôt, M. le Président, le ministre de l'Agriculture a le droit de ne pas participer aux manifestations, mais il n'a pas le droit de ne pas entendre le message des agriculteurs, il n'a pas le droit de ne pas réagir, de ne pas s'adapter, de ne pas changer de stratégie, de ne pas tout mettre en place, avec une urgence. Moi, c'est ça que je veux entendre du ministre de l'Agriculture, c'est qu'il comprend l'urgence, qu'il comprend qu'à tous les jours, à toutes les semaines, il y a des gens qui ne sont plus capables, qui arrêtent de pratiquer l'agriculture parce qu'ils ne voient pas d'options.

Le Président (M. Montigny) : Merci. Maintenant, je cède la parole au ministre. Vous disposez également de 10 minutes, M. le ministre.

Réponse du ministre

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Bien, merci beaucoup, M. le Président. Puis je veux remercier mon collègue de m'avoir convoqué ce matin. Première des choses, on a passé quatre heures ensemble lors de l'étude des crédits. On a eu l'occasion de discuter d'une panoplie de sujets. Puis moi, de savoir que mon collègue veut, pendant deux heures additionnelles,

discuter d'agriculture, moi, j'accueille ça avec... avec enthousiasme, parce que le secteur agricole, les producteurs, les productrices sont... occupent une place tellement importante pour le Québec, occupent tellement une place tellement importante pour l'économie du Québec, occupent tellement une place importante pour toute l'habitation du Québec, l'occupation de notre territoire. Ça fait que d'avoir un collègue, d'avoir d'autres collègues qui s'intéressent puis qui sont mobilisés pour faire en sorte que ce secteur-là puis ces gens-là puissent prospérer, bien, moi, j'accueille ça avec enthousiasme, M. le Président.

D'entrée de jeu, c'est certain qu'au départ, là, sans... sans ce qui s'est passé depuis un an, un an et demi dans la foulée de l'après-pandémie, Ukraine et taux, et tout ça, le métier d'agriculteur, d'agricultrice, M. le Président, c'est un métier qui est difficile. Puis c'est un métier qui est difficile qui... à la base qui est nourri par une passion, mais, en même temps, c'est un métier qui est difficile, puis il n'y a pas un autre métier ou il n'y a pas un autre secteur d'activité, M. le Président, qui peut présenter des enjeux, des défis en aussi grand nombre, mais qui peuvent être présents de façon concurrente, des fois, tout en même temps. Tu sais, les questions d'isolement, les questions d'investissement, les questions de météo, les questions de santé animale, les questions de devoir être présent sur la ferme sept jours par semaine, d'avoir des enjeux de main-d'oeuvre, d'avoir des enjeux familiaux, si on met tout ça ensemble, M. le Président, ça fait en sorte que le métier de producteur, le métier de productrice au Québec, je veux dire, c'est quelque chose qui est... un, qui est difficile. Puis les gens qui décident de s'investir en agriculture, au départ ils ont une passion, ils ont un amour du territoire, ils ont un amour. Il y en a pour qui ça leur a été transmis de génération en génération. Il y en a d'autres qui se lèvent un matin puis qui décident de s'investir en agriculture. Mais il y a une passion qui est là, il y a une détermination qui est là puis il y a cette volonté-là aussi de nourrir son prochain, de nourrir les Québécois, puis, ultimement, il y en a, bien, ils veulent nourrir le monde.

Mais tout ça, honnêtement, c'est un travail qui est très... qui peut être très difficile par moments. Si on rajoute ce qui s'est passé en 2023, les conditions climatiques, l'augmentation du prix des intrants, l'augmentation marquée des taux d'intérêt, là, dans un laps de temps vraiment court, là, après presque 15 ans d'avoir des taux d'intérêt très, très, très bas, bien, si on rajoute ça, on s'entend, M. le Président... M. le Président, que c'est venu apporter des défis additionnels très importants à plusieurs, plusieurs de nos producteurs, plusieurs de nos productrices, c'est venu déséquilibrer leurs entreprises de façon... de façon importante.

Alors, en tout temps, depuis le début, je vous dirais, première des choses, j'ai beaucoup d'empathie pour les producteurs, les productrices. Puis aussi sachez, M. le Président, que, que ce soit moi, que ce soit mon équipe, que ce soient les gens au ministère, que ce soient les gens à La Financière agricole, on est tous mobilisés jour après jour pour apporter, en fonction des circonstances, le meilleur soutien possible à nos producteurs, nos productrices, puis on va continuer à le faire, M. le Président.

Avant d'aller plus loin, tu sais, mon collègue parlait du futur de l'agriculture, il m'a parlé à quelques reprises de vision, il parle de l'agriculture qui est en friche, tu sais, je voudrais juste lui partager un peu, là, j'ai six minutes devant moi, là... lui partager un peu la vision puis la stratégie qu'on a mises en place suite à notre arrivée en 2018 pour accroître l'autonomie alimentaire du Québec. Parce qu'on se dit : Si on accroît l'autonomie alimentaire du Québec, je veux dire, on suscite une augmentation de la demande, on suscite des recettes pour nos gens. Puis, ultimement, je veux dire, c'est tout le Québec qui est gagnant. La stratégie qu'on a mise en place, là... puis ce n'est pas quelque chose, M. le Président, qu'on met en place, là, pour un an, un an et demi, puis après ça le vent tourne un peu, on change de stratégie, on annonce d'autre chose. Non, non, M. le Président, c'est quelque chose, là, sur lequel on construit, on construit le développement de notre agriculture puis notre secteur bioalimentaire.

Quatre grands piliers, M. le Président. Premier pilier, c'est accroître la demande de produits alimentaires du Québec. Deuxième pilier, c'est accroître l'offre de produits alimentaires du Québec. Le troisième pilier, c'est renforcer toute la chaîne d'approvisionnement, ça part avec les producteurs puis ça va jusqu'à la distribution, mais la distribution, ça peut être aussi dans nos villages, ça peut être dans les marchés publics, ça peut être tout ça. Puis le quatrième volet, c'est accélérer la transition verte de notre agriculture, qui est un grand défi.

Alors, si on prend le premier volet, accroître la demande, M. le Président, accroître la demande... Le meilleur soutien que nos producteurs peuvent avoir, là, au fil des années, c'est quoi? C'est que les consommateurs achètent leurs produits, fassent le geste de l'achat puis leur fassent confiance, hein? Ça fait qu'on a mis en oeuvre plusieurs mesures, dont la bonification importante d'Aliments du Québec, avec un mandat renouvelé, qui fait en sorte qu'aujourd'hui, bien, on a 30 % de plus d'entreprises qui mettent en valeur les produits du Québec qui sont inscrits. On a 26 000 produits, maintenant, qui sont identifiés Aliments du Québec, qui sont mis en marché sous le vocable «Aliments du Québec».

Deuxième des choses qu'on a faites, on a mis en place la première stratégie nationale d'achat des aliments du Québec par les institutions. Hein, le potentiel de l'achat institutionnel, pour nos producteurs et nos transformateurs, il est énorme. Mais, écoutez, c'est un travail de longue haleine. Quand on dit : Mettre en place l'achat institutionnel, ce n'est pas comme un gros bouton, M. le Président, qu'on presse puis qu'une fois qu'on a pressé sur le bouton toutes les institutions achètent, hein? Il faut travailler institution par institution, il y en a 1 380, à peu près. Bien, aujourd'hui, au moment où est-ce qu'on se parle, il y a 90 % des institutions qui sont engagées dans un processus d'achat puis d'accroître leurs achats, leurs achats institutionnels.

L'autre chose, accroître l'offre. Bien, une affaire qui a été le plus... le plus médiatisée, un peu, c'est la stratégie pour accroître les superficies en culture, accroître le volume de produits de fruits et légumes qui sont produits en serre au Québec. On a investi de façon très importante, puis aujourd'hui nos volumes produits en serre ont presque doublé depuis qu'on a mis la stratégie en place.

L'autre chose qu'on a faite, M. le Président, on a vraiment cartographié tout ce qu'on produit au Québec en quatre cadrons. Un premier cadran, M. le Président, c'est où on est autosuffisants. Deuxième cadran, c'est où on n'est

pas autosuffisants, mais on peut le devenir. Troisième cadran, c'est qu'on ne l'est pas, on n'est pas trop compétitifs, mais on a intérêt à le devenir davantage. Puis le quatrième cadran, c'est où on n'est pas compétitifs puis on ne devrait pas trop mettre d'énergie là, M. le Président.

Alors, on s'est beaucoup investis à faire en sorte... à poser des gestes pour accroître l'offre dans chacun de ces cadrans-là, accroître l'offre avec les serres. Mais qui accroît l'offre? Bien, ce sont nos producteurs, ce sont nos productrices, ce sont nos transformateurs. Alors, c'est par toutes sortes de mesures de soutien qu'on a visé à accroître l'offre, puis aussi on a investi énormément au niveau de l'agriculture de proximité puis les marchés courts.

• (10 h 20) •

Le troisième volet, M. le Président, c'est renforcer la chaîne d'approvisionnement, autant au niveau de la production que de la transformation. Ça veut dire quoi? On veut venir aider nos producteurs, nos productrices, nos transformateurs avec leurs enjeux de main-d'oeuvre puis on veut venir aider nos producteurs, nos productrices, nos transformateurs avec leurs enjeux de qualité, parce que, quand on produit de la qualité, bien, les gens veulent nous distribuer. Alors, pour s'assurer d'avoir la meilleure qualité possible, on veut s'assurer que nos entreprises, autant en production qu'en transformation, soient compétitives, M. le Président. Ça fait qu'il y a énormément de ressources, mais aussi d'argent qui ont été investis puis qui vont continuer de l'être pour renforcer cette chaîne d'approvisionnement là.

Puis le dernier volet, M. le Président, c'est toute la question d'accélérer la transition verte de notre agriculture. On le sait, c'est d'actualité, ça va toujours l'être, il faut chercher jour après jour à réduire l'empreinte écologique de notre agriculture. Ça, on a fait ça, on a mis en place le Plan d'agriculture durable. Ce n'est pas une fin en soi, le Plan d'agriculture durable, M. le Président, c'est une orientation, ce sont des mesures, mais c'est surtout une mobilisation à la grandeur du territoire du Québec, où les gens sont mobilisés pour améliorer puis accélérer l'adoption de pratiques qui vont faire en sorte que notre agriculture va être plus verte le plus rapidement possible.

L'autre chose qu'on a faite en place... on a mise en place pour les soutenir, ces gens-là, on a fédéré tout ce qui se fait de recherche, tous les cerveaux qu'on a au Québec qui peuvent avoir un intérêt pour l'agriculture durable, on a créé le réseau de recherche en agriculture durable du Québec puis on a mis en place des dizaines de formations pour venir accompagner nos agriculteurs, nos agricultrices.

Ça fait que ce que je vous dis, là, ce canevas-là dont je viens de vous parler, puis je dis ça à mon collègue, quand on regarde par en avant, là, c'est les boutons sur lesquels il faut presser pour faire en sorte que nos producteurs, nos productrices, nos transformateurs soient bien accompagnés. Quand on parle du futur de l'agriculture, futur secteur bioalimentaire, M. le Président, ça passe par la mise en oeuvre continue de ces quatre éléments-là. Merci beaucoup, M. le Président.

Argumentation

Le Président (M. Montigny) : Merci beaucoup, M. le ministre. Maintenant, nous allons débiter la période d'échange. M. le député de Pontiac, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Fortin : J'ai apprécié deux choses en ce que le ministre a dit. De un, agriculteur, c'est un métier difficile. Nous, c'est facile, on est arrivés ici à 10 heures, aujourd'hui. Eux, ça fait longtemps qu'ils sont debout, ça fait longtemps qu'ils travaillent puis ça fait longtemps qu'ils ont commencé leur journée. Deuxième chose, le ministre a dit qu'il avait de l'empathie pour la situation actuelle, pour la situation que vivent les producteurs. Effectivement, je pense qu'on n'a pas le choix d'avoir de l'empathie pour les producteurs, qui vivent une période très, très, très difficile, alors j'apprécie qu'il le dise.

En tout respect pour le ministre, tout ce qu'il vient de nous dire, c'est ce qu'on lui a demandé de ne pas faire dans notre première intervention. C'est ce que les agriculteurs lui ont demandé de ne pas faire. Ils ne veulent pas entendre le message que le ministre vient de dire, là. Le ministre vient de dire : Depuis 2018, on a mis en place une vision, des stratégies. Ça ne marche pas. Ça ne marche pas! Aux quatre coins du Québec, il y a des gens qui se sont déplacés pour vous dire : Ça ne marche pas. Je vous rappelle des slogans, là : *On veut nourrir sans mourir*. Ils sont rendus là. Alors, ce qu'ils veulent savoir, c'est ce que vous allez faire à partir de maintenant.

Et je commence, M. le Président, dans les dossiers plus précis, avec Agri-relance. Le ministre a raison, on s'est parlé il y a quelques semaines, en crédits, au mois d'avril. On s'est parlé dans le cadre des crédits. On a eu une bonne conversation de quatre heures puis on a parlé d'Agri-relance. Le ministre nous a dit : En novembre, j'ai signifié notre intention au gouvernement fédéral de faire une demande sur Agri-relance. Et, au printemps, on a déposé notre demande officielle, on a eu des discussions. Mais là, aujourd'hui, on est rendu au mois de mai, là, on est le quoi, le 10 mai, le 11 mai, et on n'a toujours pas de réponse. Et le message que vous avez donné aux producteurs, pas juste à nous, aux producteurs, en février, vous avez dit aux producteurs : Inquiétez-vous pas, ça s'en vient au mois de mars. Au mois de mars, vous avez dit aux producteurs : Inquiétez-vous pas, ça s'en vient au mois d'avril. Au mois d'avril, vous leur avez dit... bien, vous nous avez dit en commission parlementaire : Quelques semaines; je suis confiant, ça s'en vient. On vous a demandé si vous aviez un plan de contingence, vous avez dit : Non, non, non. Ça s'en vient. Pas de plan de contingence, on ne travaille pas là-dessus, là, il y a quelque chose qui va être déclenché. Mais cette approche-là de dire : Inquiétez-vous pas, ça s'en vient, inquiétez-vous pas, vous allez avoir quelque chose, puis de toujours repousser dans le temps, ça n'aide pas, ça n'inspire pas confiance, ça inspire de la méfiance.

Alors là, je veux savoir qu'est-ce qui se passe avec Agri-relance. Est-ce que le ministre fait vraiment toutes les pressions nécessaires pour que ce soit déclenché? Est-ce qu'il est incessant... intraitable, comme les agriculteurs lui demandent de l'être? Je ne sais pas, M. le Président, qu'est-ce qu'on a besoin de faire. Est-ce qu'il veut qu'on aille

ensemble à Ottawa? Si on part tout de suite, on va être là dans cinq heures. D'après moi, si on arrive à 3 h 25, vendredi, ils ne seront peut-être pas encore à la bière, on va peut-être encore les trouver au ministère. Qu'est-ce qu'on a besoin de faire, M. le Président? Qu'est-ce que le ministre a besoin pour convaincre le gouvernement fédéral, parce que, de toute évidence, ça ne fonctionne pas? Et là les agriculteurs, ils comptent sur vous, ils comptent sur leur gouvernement. Votre slogan, c'est *Votre gouvernement*. Alors, ils comptent sur leur gouvernement, le gouvernement du Québec, pour s'assurer que, d'une façon ou d'une autre, que ça vienne du gouvernement fédéral ou que ça vienne du gouvernement du Québec, ils ont l'aide nécessaire. Parce que là, aujourd'hui, en date du 10... — 10 ou 11? — le 10, le 10 mai, ils ont commencé leurs dépenses de cette année. Ça coûte cher, ça coûte cher la semaine. Ils n'ont pas encore de revenus pour cette année. Alors là, ils voient l'argent sortir, sortir, argent qu'ils n'ont pas. Les banquiers cognent à la porte, se demandant quand est-ce qu'eux vont être payés.

Alors, M. le Président, on a demandé au ministre un plan de contingence. Qu'est-ce qui arrive si on n'a pas le programme dont on a besoin de la part d'Ottawa? Qu'est-ce qui arrive si on a un programme qui ne répond pas aux demandes des agriculteurs? Si, oui, Agri-relance est déclenchée, mais que ça ne répond pas? Et le ministre nous a dit : Non, non, on ne travaille pas là-dessus, là, on a un plan A, puis c'est le plan A. Alors, c'est quoi, votre date butoir? Quand est-ce que vous allez dire : Le fédéral n'est pas là, votre gouvernement va faire sa job, va répondre aux demandes des agriculteurs, parce qu'on ne peut pas continuer comme ça, là, à dépenser, dépenser, dépenser? Quand on n'a pas de cash-flow, bien, à un moment donné, ça ne marche plus. À un moment donné, on met la clé dans la porte. C'est quoi, le plan, M. le ministre?

Le Président (M. Montigny) : Merci. Je cède maintenant la parole au ministre. Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Lamontagne : Bien, M. le Président, mon collègue a qualifié, je l'ai préparé, la stratégie sur laquelle on est investis aujourd'hui puis qu'on va continuer de s'investir pour assurer la prospérité du secteur agricole. Mon collègue me regarde, on est tout près l'un de l'autre, puis il me dit : M. le ministre, ça ne marche pas. Bon, je prends acte de son commentaire. Je voudrais quand même lui souligner que, quand ils ont quitté le gouvernement, en 2018, pour l'année 2018-2019, les recettes totales agricoles, au Québec, ont été de 8,4 milliards. En 2023, les recettes totales ont été près de 12 milliards de dollars, M. le Président. C'est un petit peu plus que 40 % d'augmentation. Je vais juste laisser ça à cette place-là, M. le Président.

Agri-relance, merci, mon collègue, de me talonner sur... sur cette intervention-là, parce qu'honnêtement c'est une intervention sur laquelle on a travaillé très fort et on travaille très fort. Puis mon collègue le sait, Agri-relance n'est pas un programme, hein, ce n'est pas une affaire qui est normée, et tout ça. C'est qu'il y a une démonstration qui doit être faite d'une perte qui est liée au passé, mais il y a une démonstration aussi d'une perte qui va avoir des conséquences dans le futur. Puis le défi qu'on avait, M. le Président, c'est de faire la démonstration au gouvernement, qui a le pouvoir de déclencher cette intervention-là, des pertes passées, mais aussi l'impact que ça avait pour le futur, puis cette démonstration-là a été faite. Puis, si je peux... pas rassurer, parce qu'il dit que je les ai rassurés deux, trois fois, mais l'objectif, c'est de dire qu'on était vraiment investis pour que ça fonctionne. Mais je peux dire à mon collègue que ça va fonctionner. On a eu la confirmation du gouvernement fédéral qu'il va y avoir une intervention, puis on est dans les derniers... dans les derniers mètres, pas les derniers miles ou kilomètres, on est dans les derniers mètres à déterminer, finaliser les paramètres pour, après ça, pouvoir en informer... en informer les groupes, M. le Président.

Alors, ce sur quoi... Mon collègue l'avait dit, au mois de novembre, j'avais informé le gouvernement fédéral qu'on allait faire cette demande-là à la lumière de ce qui s'est passé l'an passé sur notre territoire. Et puis, à partir du mois de février, quand les chiffres ont commencé à rentrer, là, d'une façon mieux organisée, si on veut, là, bien, les gens de l'équipe... parce qu'il y a une équipe particulière, au ministère de l'Agriculture, qui a pris à bras le corps de tout monter ce dossier-là pour aller chercher les compensations les... qui... les plus justifiables, les plus justifiées possible pour l'intervention. Et puis on a eu, la semaine passée, confirmation du gouvernement fédéral que les paramètres qui ont été établis, la base sur laquelle l'intervention va se faire, bien... on a convenu de ce scénario-là. Alors, il reste à déterminer, à mettre la main à la pâte, là, pour les derniers... tu sais, les montants minimums par hectare, les montants maximums pour les différentes productions, les petits fruits, les patates, tout ce monde-là. Alors, c'est quelque chose, honnêtement, qu'on devrait annoncer, la, dans les temps qui s'en viennent, M. le Président.

• (10 h 30) •

Puis je veux rappeler à mon collègue qu'on a mis en place un fonds d'urgence, qu'il semble toujours balayer du revers de la main, mais il reste que le fonds d'urgence aussi a évolué, hein, puis c'est un fonds d'urgence qui permettait ultimement à nos entreprises qui étaient en besoin, hein, qui avaient des cash-flows négatifs, qui avaient... pas un revenu négatif mais un accru négatif dans leurs états financiers, qui étaient vraiment en difficulté. Puis, la définition de difficulté, on s'est entendu aussi avec L'Union des producteurs agricoles, à savoir : Qu'est-ce que c'est, une entreprise en difficulté? Bien, on a mis en place le fonds d'urgence, qu'on a fait évoluer aussi, en discussion avec L'Union des producteurs agricoles, pour couvrir un maximum d'entreprises, pour être capable de rendre ça accessible aussi à des grandes, des petites entreprises, tout ça, qui fait en sorte qu'il y a 167 millions de liquidités qui ont été mises à la disposition des entreprises. Alors, toutes les entreprises, au Québec, qui sont en difficulté avec... tu sais, au niveau de leur cash-flow, leur encaisse, et tout ça, peuvent faire une demande. Alors, au moment où on se parle, là, il y a eu 1 300 demandes qui ont été faites au fonds, au fonds d'urgence, puis moi, j'invite, encore là, toutes les entreprises qui sont en difficulté à venir chercher cette... ces ressources-là, M. le Président, parce que c'est des ressources qui sont disponibles. Le fonds d'urgence, là, c'est 50 000 \$, 100 000 \$, 200 000 \$ disponibles immédiatement pour les entreprises, sans frais, sans intérêt pour les trois prochaines années, M. le Président.

Le Président (M. Montigny) : Merci. Juste avant... en saluant, d'ailleurs, la visite des élèves de l'école Leventoux qui viennent nous visiter, je vais maintenant passer la parole au député de Côte-du-Sud. Vous avez maintenant cinq minutes, M. le député.

M. Rivest : Merci, M. le Président, permettez-moi de saluer mes collègues, de saluer aussi le travail qui est effectué par les équipes, oui, du ministère, mais aussi qui accompagnent M. le ministre, donc un travail que je vois au quotidien, un travail qui est riche, qui est attentionné pour tout ce qui se fait dans le milieu agricole au Québec.

Vous savez, M. le Président, partout au Québec, 2 % de notre belle province puis du territoire sont des terres cultivables, 2 % qu'on se doit de protéger, soit par l'accès aux terres, par les entreprises agricoles, mais qui doit être aussi une priorité de notre gouvernement. Et je peux vous dire, M. le Président, que c'en est une. Il existe d'ailleurs, et nous en sommes conscients, plusieurs enjeux qui concernent la protection du territoire agricole, dont, entre autres, la perte de superficies cultivées, souvent à des endroits où on a les meilleures terres, les plus fertiles du Québec, et également l'accroissement de la valeur des terres agricoles. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation souhaite mettre en lumière l'ensemble des enjeux et réfléchir, M. le Président, aux mesures à mettre en place pour y faire face.

C'est d'ailleurs pour cela qu'en... qu'au 21 juin dernier on a démarré une première étape de la réflexion, qui a été lancée par une grande réflexion et une grande consultation nationale, afin de moderniser le régime de protection du territoire agricole et également de favoriser la mise en valeur du territoire par les activités agricoles, le CNTAA, le C-N-T-A-A, l'objectif de cette démarche étant de recueillir de l'information pour nous éclairer des actions qui sont à prendre et également pour s'assurer de la pérennité du territoire et de nos entreprises agricoles. Puis on a voulu aller le plus vite possible en réalisant... Parallèlement à cette réception et à ce travail de consultation nationale, on a voulu aussi recevoir les mémoires, les nombreux mémoires et les sondages, puis on a souhaité démarrer parallèlement une grande tournée, une grande tournée, M. le Président, pour aller rencontrer directement les producteurs, les écouter, voir leurs préoccupations, entendre leurs commentaires, les propositions également, non seulement des acteurs au niveau agricole, mais aussi au niveau municipal, puis au niveau environnemental également. Cette démarche-là de consultation, bien, elle nous a permis, entre autres, de réaliser plusieurs activités. Je vous en nomme quelques-unes : la publication de trois fascicules qui ont réuni trois grandes thématiques qui sont territoire agricole, les activités agricoles puis la propriété foncière, également, agricole et l'accès aux terres.

On a également tenu des rencontres dans les régions du Québec, réunissant principalement des intervenants territoriaux qui ont à coeur, oui, le développement du territoire agricole, mais qui sont appelés aussi à prendre des positions relativement aux enjeux qui sont soulevés par les trois thématiques que je viens de vous présenter. De plus, il y a une consultation individualisée qui a été réalisée avec les communautés autochtones. La réalisation également de sondages par une firme spécialisée, qui est allée chercher le pouls du public en général, également.

Les premiers commentaires qu'on a reçus, au MAPAQ, demandent notamment de limiter la perte du territoire agricole, de mettre en place des mesures pour valoriser les friches agricoles, de concilier, également, la protection des milieux naturels et la mise en valeur pour des fins agricoles, également de faciliter l'accès à des terres pour la relève, puis, dernièrement, de se voir, également, offrir une plus grande flexibilité pour l'implantation d'usages complémentaires à l'agriculture.

Commençons d'abord par un survol de quelques chiffres. C'est 500 pages d'information, de statistiques, d'annexes qui ont été publiées sur le site de Consultation Québec, en plus d'alimenter les discussions partout au Québec puis de faire le tour de la question au niveau de la propriété des terres agricoles. Un beau survol, je dois dire, qui a été assez éloquent et encourageant. Selon Statistique Canada, aussi, on demeure en tête du peloton, ici, au Québec, avec 80 % des terres agricoles qui sont exploitées par des propriétaires, alors qu'on peut parler de 62 % d'autres régions du Canada. Dans la grande région du Québec, où 300 000 hectares sont exploités à des fins agricoles, c'est plus de 90 % qui le sont par des producteurs exclusivement propriétaires, des producteurs propriétaires, locataires ou bien des propriétaires locataires ou locateurs. Je peux vous dire, en terminant, que nous entendons souvent des critiques à notre égard, mais je peux vous dire qu'autant ma présence dans notre milieu, la présence du ministre et sa volonté...

Le Président (M. Montigny) : Très bien, merci. Merci. Merci. Maintenant, nous allons débiter la deuxième série d'interventions. Je cède maintenant la parole au député de Pontiac pour cinq minutes.

M. Fortin : Merci. Merci, M. le Président. Je vais commencer sur les derniers mots du ministre, par rapport au fonds d'urgence auquel il a fait référence, là. De la façon que le ministre en parle, il nous donne l'impression que c'est aussi simple que de descendre en bas, à la cafétéria, d'aller commander un club sandwich, puis, deux minutes plus tard, on l'a dans nos mains, ce club sandwich là. Le fonds d'urgence, ce n'est pas ça, là. Le fonds d'urgence, ce n'est pas facile à avoir. Il y a des gens qui nous ont dit qu'il a fallu qu'ils appliquent cinq fois pour y arriver.

Puis je vous rappelle, là, je vous rappelle... vous étiez là, il y a quelques semaines, il y avait un producteur agricole qui était parmi nous, dans les tribunes, il s'appelle Steve Berthiaume. Il est descendu ici, à l'Assemblée nationale — il est parti de votre comté, M. le Président — il est descendu ici, à l'Assemblée nationale, pour nous expliquer sa situation. M. Berthiaume avait appliqué sur le fonds d'urgence, il est allé au Service de médiation en matière d'endettement agricole du Canada, ils lui ont fait un plan complet. Il a amené ça à La Financière, La Financière lui a dit : Non, sais-tu quoi, ce n'est pas bon, ce plan-là, tu ne l'auras pas, ton fonds d'urgence, il va falloir que tu vendes tes actifs, à la place. Le fonds d'urgence, là, ce n'est pas comme ça qu'on y a accès, là. C'est compliqué, ce n'est pas simple, puis il y a beaucoup de producteurs qui ne réussissent pas à en avoir du tout.

Mais ça m'amène, M. le Président, à vous parler de La Financière agricole. Puis vous avez vu la demande qu'on a faite à la Commission de l'agriculture pour qu'il y ait un mandat d'initiative, puis ça, ça n'appartient pas au

ministre, ça appartiendra aux membres de la commission, mais ça fait depuis 2011 qu'on n'a pas entendu en commission La Financière agricole. Et, honnêtement, vous savez pourquoi on a demandé un tel mandat, M. le Président? Parce que le ministre de l'Agriculture a refusé qu'on parle au président de La Financière agricole lors des crédits. C'est à peu près le seul fonctionnaire auquel les députés n'ont pas eu accès lors de l'ensemble de l'étude des crédits de tous les ministères. Alors, je pense qu'on est dus, parce qu'il y a une grande partie des frustrations des agriculteurs, ces jours-ci, qui est basée sur la performance, la disponibilité, l'aide de La Financière agricole.

Moi, je vais vous parler d'un agriculteur que j'ai vu en Abitibi il y a quelques semaines, quelques mois... quelques semaines. Et, vous le savez, l'Abitibi, l'an dernier, ils ont vécu une sécheresse importante. Lui, il nous a dit qu'il n'a pas pu faire de deuxième coupe, alors il a perdu 100 % de ses revenus pour sa deuxième coupe, et La Financière agricole a évalué que sa perte était d'à peu près 25 %. Enlevez la franchise, il a eu 10 %. Ça, c'est... M. le Président, j'ai déjà utilisé l'exemple, mais c'est le même, si votre maison passe au feu puis que votre assureur vous donne 10 %, alors que c'est une perte totale, pas sûr que vous allez rebâtir sur du solide. Bien, c'est ça qui se passe avec nos agriculteurs, avec certains agriculteurs qui ont tenté d'avoir accès aux programmes, notamment le Programme d'assurance récolte.

• (10 h 40) •

Et je le sais, que le ministre travaille sur l'assurance récolte. Quand on lui demande de faire une grande réforme des programmes de La Financière, bien, en ce moment, il travaille sur un de ces programmes-là. Mais, encore là, je lui demande de faire preuve d'urgence, parce que l'année qui a commencé, là, il y a quelques semaines, elle n'est pas très bien partie, là. Là, aujourd'hui, il fait beau, mais il n'y a pas énormément de soleil dans les dernières semaines, mois d'avril, mai, il pleut deux, trois jours à la fois, ce qui rend les champs difficilement accessibles, il fait froid. Ce n'est pas parti... on verra, on espère que ça va changer, ce n'est pas parti pour être une grande année dans bien des régions du Québec. Alors, s'il faut qu'on ait une deuxième saison consécutive difficile sans que les changements nécessaires aient été effectués à La Financière, au Programme d'assurance récolte, on est dans le trouble. Parce que, là, ce que les agriculteurs nous disent, là, c'est que la météo ne les aide pas, que le gouvernement ne les aide pas, que La Financière ne les aide pas, que les banquiers ne les aident certainement pas, ils veulent toujours de plus en plus de garanties. Alors, ils veulent savoir qu'est-ce que le ministre de l'Agriculture va faire pour les aider, là.

Une année difficile, c'est une chose. Deux années difficiles de suite, si les programmes ne sont pas adaptés, pour bien du monde, c'est insurmontable. La première était insurmontable pour certains, mais là, si c'est deux années consécutives, avec des programmes mésadaptés, ça va être dur de remonter la côte. Et vous savez ce qu'on entend... Je veux donner une opportunité au ministre de nous rassurer. Vous savez ce qu'on entend sur l'assurance récolte puis la réforme qui s'en vient? C'est que le ministre veut faire en sorte d'inclure les épisodes de gel, de grêle dans les calculs de compensation. Vous savez ce que ça fait si on fait ça? Ça veut dire... Ça veut dire que le rendement estimé, il va diminuer énormément. Et là on le sait, là, ce n'est pas conjoncturel, les changements climatiques, là. Ça, il va y en avoir d'année... après année, après année. Alors, des épisodes de gel, des épisodes de grêle, il va y en avoir d'autres. Alors, si on calcule ça dans le rendement estimé, vous allez torpiller les compensations futures des agriculteurs.

Première chose, pouvez-vous nous rassurer là-dessus, que ce ne sera pas le cas, puis, deuxième chose, mettre en place des changements cette année?

Le Président (M. Montigny) : Merci. Merci. Je cède maintenant la parole au ministre.

M. Lamontagne : Merci beaucoup, M. le Président. Juste pour revenir... Mon collègue avait avec lui, la journée des crédits... avait des... trois producteurs qui l'accompagnaient, qui étaient ici, puis que chacun avait des réalités différentes, des enjeux différents. Bien, ils ont été contactés par la suite, et puis il y a un suivi, là, qui se fait avec La Financière agricole.

Au niveau du fonds d'urgence, M. le Président, c'est certain que le fonds d'urgence s'applique. On a convenu avec L'Union des producteurs agricoles, tu sais, d'un peu ça veut dire quoi, une entreprise qui est en difficultés. C'est des entreprises qui ont un excédent monétaire négatif, des entreprises qui ont un fonds de roulement qui est négatif. Puis, naturellement, toutes les entreprises de La Financière, qui sont clients à La Financière, bien, je veux dire, ont cette possibilité-là d'accéder au fonds de roulement. Et puis, ceux qui ne sont pas clients à La Financière, bien, je veux dire, ça peut être plus compliqué, M. le Président, un peu. Mais l'objectif, c'est de faire en sorte que ce fonds-là puisse générer les liquidités dont les producteurs ont besoin.

Mais, en attendant, M. le Président, que ça soit du côté de l'assurance récolte, que ça soit du côté d'Agri-stabilité, il y a des possibilités pour les producteurs de demander des paiements provisoires, il y a des possibilités de demander des avances, si on veut, sur les montants qui vont être à payer. Puis c'est sûr que moi, j'encourage tous les producteurs et les productrices à se prévaloir, à se prévaloir de ces possibilités-là. Puis il y a peut-être de l'accompagnement... pas «peut-être», il y a de l'accompagnement qu'il faut qui soit fait au niveau des producteurs, des productrices, parce que... il n'y a pas de blâme pour personne, M. le Président, on s'entend là-dessus, mais ce que j'ai pu remarquer, c'est que le taux d'entreprises qui ont fait appel puis qui demandent des paiements provisoires, qui demandent des avances, M. le Président, était quand même, je dirais... je ne dirais pas limité, là, mais les possibilités sont plus grandes que ça. Ça fait qu'il y a un accompagnement à être fait. Il peut y avoir une complexité dont mon collègue parle.

Mais une chose qui est certaine, c'est qu'on a mis en place une stratégie de sensibilisation. On a identifié 2 600 entreprises, M. le Président, qui sont plus à risque et ont... bénéficieraient d'avoir un accompagnement personnalisé, que ce soit au niveau de la façon dont ils utilisent les différents outils de soutien, mais les différents outils aussi de gestion de risques. Parce que, dans l'accompagnement qui est fait par La Financière agricole, M. le Président, il y a des outils qui visent l'assurance, si on veut, au soutien agricole, mais après ça il y a des outils qui sont là pour qu'il y ait une

autogestion des risques par le producteur ou la productrice. Alors, on a identifié 2 600 entreprises, M. le Président, qui sont plus à risque. Alors, on est vraiment... bien, je dis «on», c'est : La Financière agricole est vraiment en démarche pour contacter chacune de ces entreprises-là, pour s'assurer, dans un premier temps, qu'ils utilisent de la meilleure façon possible les différents leviers de toute cette suite de programmes de soutien de revenus et de gestion de risques qui est à leur disponibilité, puis, deuxième des choses aussi, voir puis s'assurer qu'ils sont financés d'une façon optimale, M. le Président. Les deux volets, là, le soutien de revenus, gestion de risques, et puis, après ça, le financement d'un point de vue optimal. Alors, le travail est en cours.

L'an passé, M. le Président, on avait identifié un petit peu plus de 700 entreprises qui allaient... qui allaient avoir un tel accompagnement. Puis, au total, je pense, c'est 643 entreprises qui ont été contactées, qui ont été accompagnées. Puis on s'entend toujours, M. le Président, il peut toujours y avoir des cas qu'à un moment donné ça tombe dans la craque. Tu sais, ce n'est pas parfait, puis c'est des humains qui sont en arrière de ça. Ce n'est pas parfait, c'est pour ça que moi, je dis sur toutes les tribunes : Les gens qui sont en difficultés, qui ont besoin de soutien puis qui, présentement, ne sont pas accompagnés à leur satisfaction, c'est de lever la main, c'est de contacter les directions régionales, contacter les bureaux de La Financière, ultimement contacter le cabinet du ministre d'Agriculture, mais on est engagés pour leur donner le soutien.

Juste pour terminer sur la question de mon collègue, toute la réforme de l'assurance récolte, là, ça se fait vraiment, vraiment avec chacune des filières. Ce n'est pas le ministre. J'entends mon collègue dire : Le ministre veut faire ci, il veut poser tel geste. Ce n'est pas le ministre. Ultimement, il y a des spécialistes du grain, avec des spécialistes de La Financière, des... ils vont tout regarder ça puis ils vont convenir des meilleures pratiques pour les assurances de chacune des filières, M. le Président.

Le Président (M. Montigny) : Parfait. Merci. Alors, maintenant, je cède la parole au député de Côte-du-Sud. Vous avez cinq minutes, M. le député.

M. Rivest : Merci. J'en parlais tout à l'heure, sur la consultation nationale, de dire que les agriculteurs ont eu une opportunité, je dirais, d'initier... ça a été initié par notre ministre, hein, d'engager un dialogue. Ça, c'est important parce que le dialogue a permis de travailler sur les enjeux qui sont fondamentaux pour l'agriculture, puis la sécurité alimentaire au Québec, puis l'utilisation, également, des terres agricoles au niveau national.

À travers cette démarche participative, bien, il y a eu des... la voix des agriculteurs, des experts, des décideurs régionaux, politiques, également, et de la société civile qui ont été entendues. Et ça, ça a pu nous permettre d'offrir un aperçu plus complet des défis importants puis des enjeux passés, présents puis futurs, M. le Président. Cette consultation, c'était plus qu'une simple discussion, c'était aussi une tribune, une tribune pour entendre la voix de tous les acteurs concernés. Puis cette tribune-là, elle a permis d'entendre les préoccupations puis les aspirations qui concernent l'avenir de notre agriculture et de nos terres agricoles. Le résultat de cette consultation-là a été de fournir, d'ailleurs, des informations précieuses sur les préoccupations des citoyens, sur les besoins des communautés rurales également, sur les aspirations des agriculteurs et les exigences environnementales.

En examinant la synthèse de ce rapport-là de la consultation, il nous est possible d'identifier des recommandations importantes : renforcer l'agriculture durable, promouvoir la protection des terres agricoles, encourager le développement et garantir une alimentation saine et accessible à tous. Dans un contexte où les changements climatiques, la mondialisation, les pressions démographiques, les influences, aussi, sont profonds dans le secteur agricole, bien, cette consultation-là a permis de mettre le doigt sur l'importance capitale pour nous d'orienter les politiques publiques, les actions futures, également, vers un avenir agricole plus résilient et durable.

• (10 h 50) •

Les participants, également, ont fait un fort plaidoyer en faveur de l'agriculture durable, en faveur également de l'idée de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement, qui favorisent également la biodiversité et qui réduisent aussi l'utilisation de pesticides et d'irritants chimiques.

D'ailleurs, chez moi, vous savez, dans la belle Côte-du-Sud, j'ai la chance de toucher à deux régions administratives. Puis, au Bas-Saint-Laurent, M. le Président, ça a été le 8 février dernier qui a été une occasion de constater qu'au Bas-Saint-Laurent les agriculteurs qui... conservent l'avenir de leurs pratiques agricoles puis aussi nous ont partagé le fait que leur engagement était nécessaire dans la recherche de solutions. Ils nous ont parlé aussi de l'accaparement des terres par certains grands producteurs agricoles de d'autres régions, des friches, des défis actuels, également, sur la relève. Puis ils nous ont parlé également du morcellement, de la diversification des activités agricoles, qui ont été abordés avec eux en lien direct, puis ça a été unanime de s'assurer qu'on souhaitait travailler sur la vitalité des municipalités, particulièrement en milieu rural. La classification, également, des terres, les lourdeurs administratives, la nécessité d'accompagner et de soutenir nos agriculteurs ont également été soulevées.

En Chaudière-Appalaches, ça a été le 12 décembre dernier. Je tiens à vous donner quelques exemples de ça. La problématique discutée, entre autres, a été le transfert des fermes et de la relève agricole, qui est apparu plus crucial au niveau de Chaudière-Appalaches, le morcellement des terres, la diversification des activités agricoles, le soutien financier des techniques. Ils nous ont partagé, M. le Président, ces inquiétudes-là, ces défis-là, et ça a permis de réaliser le rapport, de mettre ce travail de synthèse là et de bien connaître les enjeux partout, sur tous les territoires du Québec. Un autre élément largement abordé lors de ces consultations-là a été le travail sur... les questions sur la relève agricole. L'augmentation des prix, la disponibilité des terres est apparue comme un obstacle particulier pour les nouveaux arrivants et aussi pour le secteur de la relève agricole.

Finalement, je peux vous dire que le rapport, il met aussi en évidence la nécessité d'adopter des politiques agricoles et alimentaires qui sont liées étroitement aux défis actuels de notre société, comme les changements climatiques,

la pénurie de main-d'oeuvre, le vieillissement de la population, et j'en passe. Je peux vous dire également que les grandes orientations du gouvernement seront dévoilées très bientôt. Je te rappelle, après... Je rappelle qu'après une année de travail, bien, on souhaite même un projet de loi modifiant la loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles en vue de mettre en oeuvre nos orientations privilégiées pour les prochaines années.

Le Président (M. Montigny) : Alors, merci beaucoup. Nous allons débiter la troisième série d'interventions. Je cède maintenant la parole au député d'Hochelaga-Maisonneuve. Vous avez cinq minutes.

M. Leduc : Merci, M. le Président. On est face à... Bien, bonjour, tout le monde, content d'être ici avec vous ce matin. On est face à une urgence vraiment particulière, là, qui concerne toute l'agriculture au Québec. Mon collègue de l'opposition officielle, il en a bien fait, je pense, la démonstration dans ses prises de parole précédentes. Il faut rappeler que nos fermes au Québec, ce n'est pas juste des lieux de production, c'est aussi des foyers, c'est des lieux de vie, puis ça tisse nos régions ensemble, à l'intérieur des régions et entre les régions, ça crée le Québec, ça occupe le territoire du Québec, ça fait le... ça occupe le centre du développement de nos régions du Québec.

On va se le dire, l'agriculture, ça passe... c'est dans une très mauvaise passe en ce moment. Le filet de sécurité économique s'effrite pour les producteurs. Puis là, évidemment, on rajoute à ça la crise du coût de la vie, la crise de l'économie, en terme général. C'est difficile pour tout le monde, puis, dans le milieu agricole, on le vit de manière particulièrement aiguë. La dette moyenne par exploitation agricole, bien, les prévisions indiquent que ça pourrait atteindre jusqu'à 1,3 million en 2024. Le revenu net agricole québécois passera de 959 millions, en 2022, à 487,1 millions en 2023, c'est une baisse de presque 50 %, puis peut-être même jusqu'à 66 millions en 2024, une baisse peut-être de 86 %. C'est énorme.

L'année 2023 est un aperçu de ce qui nous attend avec les changements climatiques, les sécheresses, les inondations, les gels tardifs. Des exemples très concrets, bien, on a connu des feux de forêt historiques, on a connu 309 millimètres de pluie qui sont tombés à Sherbrooke en juillet 2023, soit trois fois plus que le taux normal pour un mois de juillet. Puis ça, c'est une tendance qu'on retrouve partout au Québec.

En matière de paperasse, les documents à remplir pour le milieu agricole sont intenses, ça peut prendre parfois jusqu'à 48 heures à compléter. Sur la valeur des terres, elles sont 10 fois plus chères qu'il y a 25 ans. Leur valeur moyenne a atteint une hausse de 248 % au cours des 10 dernières années. Le Québec a perdu plus de 9 500 hectares de terres agricoles en 2016-2017... entre 2016, 2017 et 2020, 2021. C'est des pertes énormes.

Les agriculteurs et agricultrices sont en colère, sont à bout de souffle, puis, plus que jamais, ils attendent des gestes concrets du gouvernement, ils attendent à ce que le gouvernement fasse plus, et ils sont déçus, et je les comprends. Pendant la pandémie, on avait réagi quand même assez rapidement pour soutenir les agriculteurs et agricultrices, mais on ne sent pas la même urgence de la part du ministre et de son gouvernement en ce moment. En plus se doublent de cette crise-là l'impact des changements climatiques, le contexte économique qui étouffe les producteurs, et donc l'inaction gouvernementale qui vient peser un peu sur l'espoir que la situation s'améliore. Les producteurs demandent au ministre de fournir une aide d'urgence pour les producteurs. Il faut débloquer un fonds d'urgence pour donner une aide financière immédiate aux producteurs agricoles qui en ont besoin. Et c'est ce qu'on demande, à QS, depuis des mois, notamment à travers la parole de ma collègue la députée de Verdun.

La CAQ a, à de multiples reprises, rétorqué à ma collègue de Verdun, donc, qu'ils ont fait le maximum. Bien, parlons-en. Les 50 000 \$ de garanties de prêt de fonds de roulement pour environ 2 000 entreprises, annoncés à la suite des pressions du mouvement des producteurs, mais la réalité... en réalité, la part du gouvernement, c'est 7 500 \$, et le reste est à la charge des producteurs. On ne fait que rembourser les frais d'intérêts, mais ça ne règle en rien le problème de l'endettement. Le ministre se félicite du milliard de dollars qui a été décaissé par La Financière, comme si une grosse partie de cette somme ne venait pas des producteurs eux-mêmes. La Financière agricole du Québec a certainement un rôle à jouer dans notre système de soutien agricole, elle offre des services essentiels tels que l'assurance et le financement. Cependant, se reposer uniquement sur cette entité pour gérer l'ensemble du soutien financier à l'agriculture pose des problèmes sérieux. Premièrement, tous les producteurs ne sont pas éligibles pour bénéficier des aides. C'est un problème que le ministre semble ne pas vouloir entendre, mais on va le répéter jusqu'à... la CAQ agisse pour vrai.

Nous devons repenser cette approche. Nous avons besoin d'un système qui reconnaît et soutient la diversité et l'innovation dans notre agriculture, un système qui ne se contente pas de répondre aux besoins de la majorité mais qui s'efforce également de répondre aux défis spécifiques rencontrés par les petits exploitants, les agriculteurs bio, les pionniers de techniques durables. Le ministre lui-même le dit constamment : Toutes les entreprises agricoles sont différentes les unes des autres, il faut donc que l'aide qu'on offre s'adapte à ces réalités plutôt que de les exclure. Ces services essentiels sont rendus des fardeaux pour nos agriculteurs. Le ministre devrait se poser la question : Pourquoi on voit de plus en plus de producteurs ne plus s'assurer? Bien, nous, on a une petite idée. C'est parce que les garanties de prêt sont tellement sévères que ça décourage les agriculteurs. Certains sont prêts à devoir mettre leurs maisons, leurs bêtes, leurs voitures et leurs installations pour couvrir ces garanties, mais est-ce qu'on trouve ça normal? Est-ce que c'est ce que vous pensez que c'est... Est-ce que vous pensez que c'est encourageant pour la relève de devoir demander d'hypothéquer la maison familiale pour pouvoir emprunter? Pourquoi est-ce qu'on a choisi de limiter notre soutien aux agriculteurs exclusivement via La Financière agricole du Québec? Pourquoi est-ce qu'on délaisse les subventions gouvernementales directes, qui ont, par le passé, joué un rôle crucial dans le soutien de notre secteur agricole? Le gouvernement compte-t-il réellement régler le problème d'endettement des agriculteurs par plus d'endettement? Nous demandons au gouvernement de la CAQ de cesser de négliger ce secteur vital et d'agir concrètement pour aider les agriculteurs, agricultrices du Québec. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Montigny) : Merci. Je cède maintenant la parole au ministre.

M. Lamontagne : Oui. Merci, M. le Président. Je veux remercier mon collègue député d'Hochelaga-Maisonneuve pour son intervention. Puis ça fait quand même quelques années qu'on siège ensemble, c'est la première fois que j'ai l'opportunité d'avoir mon collègue comme interlocuteur, alors... puis je suis très heureux que ça se passe dans un contexte où on parle d'agriculture. Alors, on a eu l'occasion, avant que ça commence, qu'il me parle un peu aussi de... dans la famille, l'agriculture, et tout ça, là. Je sais que le collègue a un intérêt puis une sensibilité par rapport au secteur.

Une chose importante. Mon collègue a commencé son intervention en parlant de la contribution des entreprises, l'occupation sur le territoire, l'impact sur le territoire, et tout ça. Juste pour se donner quand même une perspective, parce qu'il arrive à l'occasion, des fois, quand je suis interpellé, que je vais donner comme réponse aussi... je vais dire : Écoutez, de venir accompagner les entreprises, des fois ce n'est pas aussi évident que c'en a l'air parce que, des fois, je pousse à l'extrême, je dis, il n'y a pas une entreprise qui est pareille. On s'entend, M. le Président, qu'il y a certainement quelques entreprises qui peuvent être similaires, mais il reste que, de façon générale, les entreprises agricoles, de par où ils sont situés, de par la qualité du sol, de par la santé de leurs animaux, de par... est-ce que ça a été de famille en famille, de par leur âge, de par leur formation, de par... il y a tout un contexte qui fait en sorte qu'ultimement, tu sais, il y a peu d'entreprises qu'on peut dire, là, qui sont toutes un peu sur le même moule. Puis, si on a à rajouter aussi, M. le député, si on regarde ça froidement, là... Tu sais, tantôt, je disais qu'il y avait eu 12 milliards de revenus agricoles, ou à peu près, en 2023. Si on regarde ça froidement, là... puis on a 29 000 entreprises agricoles au Québec, sur les 29 000 entreprises agricoles, on a 15 000 entreprises, 51 %, qui font moins que 100 000 \$ de chiffre d'affaires par année. Sur les 15 000, on a 11 000 entreprises qui font moins que 50 000 \$ de chiffre par année... d'affaires par année. Par contre, on a 10 % de nos entreprises, 3 000, qui génèrent 65 % de toute la production agricole. Puis, si j'agrandis ça un petit peu, là, j'ai 94 % des revenus agricoles qui sont générés par 34 %, 35 % de nos entreprises.

• (11 heures) •

Alors, on a toute une panoplie, si on veut, d'entreprises sur le territoire puis on a des entreprises que leur première contribution, c'est vraiment d'être équipées pour produire de la... tu sais, on est 9 millions de Québécois aujourd'hui, là, ça fait que de produire en quantité importante pour les 9 millions de Québécois. On a d'autres entreprises, sur le territoire, qui se lèvent le matin, puis, eux autres, c'est de produire pour son voisin, produire pour les gens qui viennent cogner à leur porte, pour aller dans les marchés publics. Alors, on a toute une panoplie.

Puis toutes ces entreprises-là que je mentionnais, les 51 %, bien, eux autres, c'est à peu près un petit peu moins de 3 % des recettes agricoles. Ça fait que, quand on vient... quand ça vient le temps de s'asseoir puis dire : Quelles sont les meilleures politiques, quelles sont les meilleures façons d'accompagner les entreprises sur le territoire, nos agriculteurs, nos agricultrices?, vous comprendrez, M. le député, qu'on a un large spectre de types d'entreprises. C'est sûr que le premier dénominateur commun qu'ils ont, là, c'est que toutes ces entreprises-là contribuent à la vitalité puis à l'habitation du territoire aux quatre coins du Québec. Ça, c'est le premier point.

Quand on tombe dans les petites entreprises, puis je ne dis pas «petites» au niveau réducteur, mais dans les chiffres qu'on mentionne, moi, une chose à laquelle je me suis attaqué puis que je m'investis chaque jour, c'est comment induire ces entreprises-là à pouvoir avoir davantage de diversification de revenus, si on veut, O.K.? Que ça soit par pouvoir accès... avoir accès à d'autres élevages, que ça soit de pouvoir transformer des choses à la ferme qu'ils n'avaient pas le droit de faire avant, que ce soit par permettre d'abattre à la ferme, des choses qu'ils ne pouvaient pas faire auparavant. Ça fait qu'il y a un certain nombre d'actions qu'on a posées qui visent à faire en sorte que, pour accompagner ces entreprises-là... qu'est-ce qu'on peut faire pour leur résilience à long terme, là. Oui, il y a le consommateur pour acheter leurs produits, mais plus ils vont être capables de diversifier un peu leur assiette de revenus, plus ils viennent diminuer leurs risques, mais plus ils ont des choses à offrir aux consommateurs, plus ils peuvent augmenter leurs revenus. Alors, quand c'est le temps de venir accompagner...

Puis soyez assuré, M. le député, que tout ce que je vous ai mentionné là, là, c'est tout le temps présent dans nos réflexions, c'est tout le temps présent dans les gestes qu'on cherche à poser pour venir accompagner ce qu'on appelle l'agriculture au Québec, là, M. le député.

Le Président (M. Montigny) : Merci beaucoup. Je cède maintenant la parole à la députée d'Iberville. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Bogemans : Merci beaucoup, M. le Président. Premièrement, je voulais saluer l'ensemble des collègues qui, comme nous, ont l'agriculture à coeur. Je pense que vous l'aviez bien... vous avez bien fait le portrait de ça déjà ce matin. On a entendu plein de choses sur les agriculteurs. Je trouve que c'est très conjoncturel, le portrait dont on fait... dont on fait ce matin. C'est vrai que les agriculteurs travaillent fort. Je sais c'est quoi, moi, je viens de là. L'ensemble de ma famille, l'ensemble de mes connaissances de travail sont encore et actuellement en agriculture, donc je comprends. C'est vrai que la conjoncture est extrêmement difficile puis qu'on a des gestes à prendre par rapport à ça.

Mais il y a un agriculteur de chez nous qui m'a envoyé un vidéo, récemment, de quelqu'un qui prenait la parole aux États-Unis, puis je vais vous le résumer en gros, le message. Parce que lui, il dit : Ça, pour moi, c'est ça, l'agriculture, puis, chez moi, ça sonne la même chose, c'est qu'un producteur, au-delà de n'importe quoi, c'est un entrepreneur. Bien, c'est une sorte spéciale d'entrepreneur, un petit peu comme le slogan qu'il disait tout à l'heure. C'est un entrepreneur qui est prêt à prendre des risques, des risques plus élevés que la majorité des gens. Puis, moi, ça me fait toujours rire parce que, quand j'ai décidé de me lancer en politique, il y en a plein, des agriculteurs, qui ont dit : Wow! Tu joues le tout pour le tout, tu te lances dans le risque et dans l'inconnu, alors que, tu sais, au niveau du quotidien des agriculteurs, on en prend toujours, des risques.

Un producteur, à la base, ça investit tout ce que ça a soit pour racheter la terre de ses parents, l'étable des parents, ou s'établir en tant que tel. Puis là, après ça, la maison familiale est intimement reliée, parce qu'elle est généralement basée sur des terres agricoles liées... tu sais, je veux dire, on ne peut pas séparer la maison de la terre. Tout ça est ensemble. La famille vit là. C'est un style de vie au-delà d'un métier. Après ça, on va emprunter des fonds pour acheter des intrants, généralement six mois avant de les mettre en terre, parce que les prix sont meilleurs, puis on va le soutenir pendant six mois. Puis après ça on fait un plan de culture sur 10 ans. 10 ans de planification de ce qu'on va faire dans le champ quand aujourd'hui on ne sait pas vraiment la météo qu'il va faire à l'intérieur de sept jours, un rendement qui va dépendre à 50 % de la météo... à la fin de l'année. Moi, je ne connais pas beaucoup d'entrepreneurs que 50 % de leurs revenus, à part peut-être dans certains secteurs du tourisme, dépend à ce point-là de la météo.

Donc, quand ça part, quand... un coup que la machinerie est acquise ou louée pour semer, entretenir, récolter, puis que, là, le temps est prêt, ça travaille jour et nuit, 24/7, avec la famille, les amis, tout le monde qui peut venir prêter main forte pour mettre la semence en terre dans le 10 jours idéal que le Québec nous donne. 10 jours, une fenêtre optimum. Puis après ça, quand c'est fini, bien, on prie pour qu'il pleuve, on prie pour qu'il fasse chaud, on prie pour qu'il fasse soleil.

On entretient les cultures, on récolte, on conditionne, mais après ça ce n'est pas fini. Tout le travail d'une année qui n'est pas rémunéré, on le met dans un silo puis on l'entrepouse. Puis là on espère que, le marché mondial puis le marché local, le prix soit au rendez-vous.

Je peux vous dire qu'en tant qu'entrepreneur puis en tant que gouvernement, on accompagne ces producteurs-là pour que 100 % des risques contrôlables soient examinés, soient pris en compte, soient pris en charge. Nous autres, comme gouvernement, on croit que, ces gens-là, qui risquent tout pour nous nourrir, on doit leur adresser un respect infini puis parler de ces gens-là comme des grands ambassadeurs, des grands... des grands ambassadeurs vraiment de notre territoire agricole puis de, même, je dirais, la culture québécoise, parce qu'on vient tous, à quelque part, les gens qui viennent du Québec, d'une lignée d'agriculteurs.

Puis on les soutient, parce que, notre gouvernement, comme en agriculture, bien, ce n'est pas la première turbulence qu'on passe puis ce n'est pas ça qui va nous décourager. On trouve des solutions, puis des solutions qui viennent du terrain. M. Lamontagne a un passé en tant qu'épicier, moi, j'ai un passé en tant qu'agricultrice. Comme il dit souvent : Il n'y a pas une journée où il ne parle pas avec les gens du terrain. Les solutions qu'on va mettre sur la table, quand on va être prêts à les mettre sur la table, ce sera des vraies solutions qui parlent aux agriculteurs du Québec, ce sera des solutions qui seront durables, parce qu'on est proches du plancher des vaches.

Nous autres, on croit que... en la démarche de l'alimentation saine, saine pour les Québécois, mais durable aussi pour notre territoire, parce que, comme je le disais plus tôt, je suis absolument convaincue que les agriculteurs du Québec, c'est les premiers artisans de notre territoire puis du Québec. Merci.

Le Président (M. Montigny) : Merci beaucoup, Mme la députée. Nous allons débiter la quatrième série d'interventions. Je cède maintenant la parole au député de Pontiac.

M. Fortin : Merci. Merci, M. le Président. Sur la dernière intervention de ma collègue, là, son intervention, je l'apprécie énormément, l'enjeu, c'est le «quand on va être prêts à arriver à des solutions». Il est là, l'enjeu, hein, c'est qu'il y a une urgence monumentale, c'est qu'il y a des agriculteurs qui mettent la clé dans la porte, qui redonnent les clés à la banque, là. Alors, le «quand on va être prêts à arriver à une solution», ils n'ont pas le luxe, le loisir, la possibilité d'attendre. Ils veulent le sentiment d'urgence de la part du gouvernement.

Et je note, M. le Président, au passage, que le ministre n'a pas répondu à la question très spécifique qu'on lui a posée sur l'assurance récolte, à savoir : Le calcul du gel et de la grêle, est-ce que ça va être inclus dans les prévisions annuelles de rendement? Ce qui inquiète énormément de producteurs. Ça, là, ce serait un beau six pouces dans les côtes des producteurs agricoles. Alors, je lui demande de rassurer les gens qui entendent ça en ce moment.

Une chose que je sais du ministre, c'est que, c'est vrai, il parle, il parle à beaucoup de gens dans l'industrie. Notamment, notamment, il parle aux éleveurs. Et une chose qui revient constamment dans nos discussions avec les éleveurs, M. le Président, c'est la nécessité, puis ça, c'est vrai dans le poulet, dans le porc, dans le boeuf, peu importe, là, la nécessité d'avoir des transformateurs avec une bonne stabilité, avec une... qui sont productifs, qui sont innovants, qui sont capables d'accueillir le volume de production des éleveurs. Ils le savent, là, qu'une stabilité de la part des transformateurs, c'est ça qui leur permet de penser à l'avenir.

Mais les transformateurs, aujourd'hui, là, ils nous disent tous la même chose : eux aussi, ils sont inquiets pour leurs travailleurs. Pourquoi ils sont inquiets? Parce qu'ils connaissent les politiques de votre gouvernement. Ils voient très bien ce qui se passe envers les travailleurs étrangers. D'ailleurs, cette semaine, le premier ministre du Québec a tenu un point de presse quasi complet sur la question des travailleurs étrangers et il a parlé de l'impact sur les services publics. Mais moi, je ne l'ai jamais entendu, tout au long de ce point de presse là, parler de l'impact positif des travailleurs étrangers. Parce que qui travaille chez nos transformateurs, M. le Président? Qui travaille chez Olymel, chez Exceldor, qui travaille dans nos abattoirs? Une bonne partie des employés, ce sont des travailleurs étrangers.

• (11 h 10) •

Alors, je pense qu'il y a un... pas «je pense», il y a, M. le Président, dans la tête de beaucoup de transformateurs, et donc dans la tête de beaucoup d'éleveurs, un nuage qui plane. Il y a un risque qui s'en vient. Si les transformateurs n'ont pas accès aux travailleurs dont ils ont besoin, qu'est-ce qui va se passer? Ils vont réduire leur production. Et réduire leur production, pour les transformateurs, c'est une chose, pour les éleveurs, c'en est une autre, M. le Président. Un éleveur ne peut pas se permettre que le transformateur n'ait pas la capacité d'accueillir sa production. Et là j'ai parlé tantôt du boeuf, du porc, de la volaille, mais qu'est-ce qui se passe dans un secteur qui est sous la gestion de

l'offre si on diminue la production parce qu'on n'a pas de travailleurs dans nos usines de transformation? Je vous le dis tout de suite, M. le Président : L'Ontario va venir chercher ces quotas-là, va venir chercher cette production-là.

Je cherche, je cherche, et j'espère qu'on va l'entendre, l'intervention rapide du ministre de l'Agriculture pour que le secteur de la transformation alimentaire ne subisse pas un contrecoup majeur des politiques en matière de travailleurs étrangers de son gouvernement. Le ministre de l'Agriculture a une chance, a une opportunité de démontrer tout le nationalisme qu'on s'attend de sa part, qu'on s'attend de la part d'un ministre de l'Agriculture, parce qu'une politique économique qui fait en sorte... ou une politique d'immigration qui fait en sorte que des quotas sont déplacés du Québec vers l'Ontario, ce n'est pas une politique nationaliste, ça. Alors, je veux qu'il nous rassure aujourd'hui et qu'il nous dise très clairement qu'il a fait, qu'il va faire des interventions, qu'il va s'assurer que nos transformateurs alimentaires ne sont pas pénalisés par les politiques en lien avec les travailleurs étrangers, les politiques de son gouvernement.

Le Président (M. Montigny) : Merci. Très bien. Très bien, merci. Je cède maintenant la parole au ministre.

M. Lamontagne : Bien, M. le Président, rapidement, pour répondre à ce segment de la question de mon collègue, depuis que je suis en poste... pas longtemps après, on a eu la pandémie, avec tous les enjeux que ça a entraînés, qu'on se demandait... À un moment donné, on était tous autour d'une table, puis, à un moment donné, il était question qu'il n'y ait pas un travailleur étranger qui s'en vienne au Québec, hein? Puis, les travailleurs étrangers temporaires, le collègue l'apporte bien, tu sais, on a un peu plus que 20 000 travailleurs dans le secteur agricole, c'est des milliers de travailleurs au point de vue de nos transformateurs. Ça fait que je veux... Là, là, je veux le rassurer, je veux dire ça à mon collègue, que j'ai été mobilisé dans le passé, je suis mobilisé dans le présent et je serai mobilisé dans le futur à faire des interventions, à fournir les informations appropriées pour faire en sorte... Parce que c'est une chaîne de production, hein, puis le député l'a bien dit, tu sais, à un moment donné, on a des produits qui poussent ou on a des animaux qui arrivent à maturité puis qu'ultimement, bien, c'est comme un goulot d'étranglement, mais on n'est pas en mesure d'emballer ou on n'est pas en mesure de transformer, bien, ultimement, ce n'est pas juste la chaîne qui est mise à mal, ultimement c'est notre territoire agricole qui pourrait être mis à mal, ultimement c'est la vitalité dans nos communautés qui va être mise à mal. Ça fait que je veux juste dire à mon collègue que je partage...

Mon collègue est beaucoup dans le futur, si, si, si. Puis c'est correct, à un moment donné, de dire : Écoute, tout d'un coup qu'il arrive ça, ça, ça, qu'allez-vous faire? Bien là, là, je ramène... Moi, à chaque jour depuis... depuis presque que je suis en poste, j'interviens pour faire en sorte qu'on n'arrive jamais dans les si, puis, jusqu'à maintenant, comment tout s'est adapté au niveau de nos transformateurs, comme le collègue l'a dit, les bons gestes ont été posés, que ça soit au niveau débouchés industriels, que ça soit au niveau des seuils, et tout ça.

Puis les défis sont importants. Puis là je ne veux pas commencer... digresser... Il l'a fait un peu, là, en parlant du point de presse de mon premier ministre, là. Mais, sans aller dans le détail, on s'entend qu'on a quand même des défis importants sur notre territoire, puis c'est sûr que, dans... face à ces défis-là, bien, le secteur bioalimentaire, je veux dire, n'est pas... ce n'est pas un corps distinct du reste de l'économie, puis de la composition de la population québécoise, puis de sa force de travail, mais, tous les jours, je m'assure de faire les représentations puis d'obtenir les réponses pour faire en sorte que cette chaîne bioalimentaire là, là, puisse opérer dans les meilleures conditions au bénéfice des citoyens québécois, qui ont besoin d'être nourris, puis on vise le plus possible à faire en sorte qu'ils se nourrissent avec des aliments qui viennent de chez nous, mais après ça, là, pour tout l'équilibre de la chaîne. Ça fait que je veux dire ça à mon collègue.

À travers tout ce qu'on peut entendre, et tout ça, là, c'est certain que, moi, mon rôle, que j'assume pleinement, c'est de m'assurer que le secteur de l'agriculture, que le secteur de la transformation, qui est, ultimement, essentiel pour nos citoyens au Québec, bien, je veux dire, puisse avoir les outils qu'ils ont besoin. Ça fait que... pour répondre à mon collègue.

Juste pour revenir sur les capacités de transformation, rapidement, on a posé beaucoup de gestes pour venir dynamiser... puis j'en parlais tantôt, là, quand je disais les quatre piliers, quand on dit : Renforcer la chaîne d'approvisionnement, bien, toute la question de l'abattage dans le secteur bovin, tous les gestes qu'on a posés pour soit qu'il puisse y avoir des nouvelles abattoirs... des nouveaux abattoirs, excusez-moi, des nouveaux abattoirs ou soit que des abattoirs puissent améliorer leur qualité, puissent accroître leur capacité de produire, bien, on a posé beaucoup de gestes dans la foulée des annonces que j'avais faites en 2020, là, de notre stratégie pour accroître l'autonomie alimentaire, qui fait en sorte, là... Je vais dire un chiffre vraiment à peu près, là, M. le député de Pontiac, mais, il y a quelques années, il s'abattait 30 000 bovins, vaches réforme et bovins de production. Aujourd'hui, on est à un peu plus que 60 000. Alors, on a doublé notre capacité d'abattage. Alors, il y a vraiment des gestes qui ont été posés pour venir accompagner.

Au niveau de nos transformateurs, dans le secteur de la volaille ou dans d'autres secteurs, il y a eu plusieurs interventions, parce qu'à Investissement Québec, on a mis vraiment en place une division agroalimentaire, puis, si on regarde les chiffres d'Investissement, je pourrai y revenir, là, il y a énormément d'investissements en soutien à nos transformateurs qui ont été faits, M. le Président. Alors, on a vraiment l'oeil sur les capacités de nos transformateurs pour s'assurer qu'ils puissent bien opérer...

Le Président (M. Montigny) : Merci. Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à la députée d'Iberville. Vous avez la parole pour cinq minutes, Mme la députée.

Mme Bogemans : Merci, M. le Président. Bien, la question était, entre autres : Quand puis comment? Bien, nous autres, on y a cru. Tu sais, on est déjà en action avec un budget qui a été rehaussé, comme M. le ministre le disait

plus tôt, mais aussi dans le comment, avec un accompagnement sérieux. Il y a eu des coupures énormes, dans le passé, au niveau des employés non renouvelés à la... à La Financière agricole, au MAPAQ, entre autres. Il y a même eu des doutes à un moment donné, avant notre arrivée au pouvoir, sur le futur de l'UPA. Mais nous, on croit à un réseau fort autour des agriculteurs parce que ça a toujours été, depuis l'institution de ces associations-là, sociétés d'État là, des conseillers partenaires, des gens...

C'est drôle parce que, tout à l'heure, j'entendais le député de Pontiac dire : Qu'est-ce que vous faites pour les accompagner? Le réseau d'accompagnement, il était construit au Québec, M. le Président. On avait des vrais partenaires qui connaissaient de fond en comble les entreprises québécoises, connaissaient les cédants, les grands-parents puis la nouvelle génération qui s'en venait. Moi, la conseillère qui m'a aidée à m'établir, là, elle m'avait vue à cinq ans. Puis depuis que j'ai cinq ans qu'elle venait au bureau, là, pour parler à mes parents de financement, de scénarios, de planification d'entreprise. Puis elle me connaissait bien avant que je prenne la relève. Puis elle était consciente du plan qu'on voulait, qu'est-ce que mes parents voulaient au fil des années. Mais cette dame-là est partie, et puis son poste n'a pas été renouvelé, par coupure d'austérité.

Puis maintenant M. le ministre, depuis son arrivée en poste, est en train de regarnir les postes à La Financière agricole, est en train de construire une nouvelle équipe, qui est là pour assister les producteurs agricoles. Mais vous comprenez que, pour bien le faire, ça prend du temps. Il faut établir une relation, il faut connaître le milieu agricole puis il faut connaître l'entreprise et le contexte. La conjoncture est extrêmement difficile, et j'ai beaucoup de respect pour les conseillers qui accompagnent présentement les producteurs dans ces temps difficiles là. Et je suis absolument certaine que le ministre et le président de La Financière agricole le sont aussi.

• (11 h 20) •

Moi, je voulais parler aussi dans le comment, dans ce qu'on fait de concret. Je voulais parler de la stratégie nationale d'autonomie des aliments du Québec. C'est un comité interministériel qui est né en 2020, avec une planifi, pour la fin 2023, que 85 % des institutions québécoises aient une cible d'achat d'aliments québécois. Bon, on est assez familiers avec le concept. On sait qu'en septembre 2023 déjà 100 % de cette cible-là était atteinte. Bien, cette année... bien, en 2023, en fait, l'année dernière, on s'est dit que, d'ici 2026, 100 % des institutions cibles achèteraient des aliments québécois. Puis, pour y arriver, bien, on sait que ça prend du support, du support efficace, encore, pour que le virage institutionnel pour acheter des produits locaux fasse du sens et soit pérenne au-delà de la volonté politique. Ça fait qu'on a accompagné les pros du réseau, mais pas juste le réseau institutionnel, les entreprises de transformation aussi, pour qu'elles soient capables, que ce soit par l'automatisation, la main-d'oeuvre, l'emballage, la commercialisation, de répondre aux besoins institutionnels, pour les positionner de manière durable dans l'industrie.

Puis, si on parle de ces incidences-là sur ce qui se passe dans le champ, M. le Président, bien, c'est que ça met au jour des projets de développement agricole dans le style des nouvelles diversifications de cultures. En Mauricie en ce moment, ils sont en train... bien, «en ce moment», même il y a quelques années, là, c'est assez nouveau, puis, dans le cadre de la stratégie, ils sont en train de tester des projets de culture de haricots secs pour le réseau hospitalier, 100 % cultivés en Mauricie. Puis ça, c'est une nouvelle diversification. C'est une beauté pour le Québec parce que c'est des nouvelles opportunités de marché. C'est bon pour la biodiversité dans nos champs parce que c'est des rotations qui n'existaient pas ou qui existaient il y a bien des années, qui n'étaient plus pérennes. Pourquoi? Parce que maintenant les hôpitaux prennent des haricots du Québec.

Bien, moi, ça, je crois que c'est des changements structurants, puis on... Je crois en l'exemplarité de l'État, tout comme le ministre de l'Agriculture. Puis, si on est capables de donner l'exemple, bien, après ça, on est capables d'ouvrir la place puis la voie pour plus de produits québécois sur les tablettes, parce qu'on sait qu'un Québécois, à qualité égale, au même prix... le Québécois va toujours choisir un produit qui est fait ici, cultivé ici, transformé ici. Ça fait qu'on est en train d'accompagner les agriculteurs pour pouvoir prendre ce virage-là, les transformateurs en même temps, parce qu'on est convaincus que, si le virage technologique et environnemental se fait, c'est à leurs profits puis aux profits collectifs puis qu'au final on va encore avoir un autobus jaune qui circule dans l'ensemble des rangs dans 10, 15, 50 ans. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Montigny) : Très bien. Merci. Nous allons débiter la cinquième série d'interventions. Je cède maintenant la parole au député de Pontiac.

M. Fortin : Oui, merci. Merci, M. le Président. Je vais prendre la balle au bond ici, là. Non, en fait, juste un point sur les travailleurs, les travailleurs temporaires... ou les travailleurs étrangers, pardon. Le ministre nous répond en disant : Oui, mais il y a 14 «si» à l'affirmation de mon collègue, là. Bien honnêtement, on n'est pas si loin d'une décision gouvernementale dans ce dossier-là, de tout ce qu'on entend. Alors, j'espère encore une fois que le ministre a fait toutes les représentations nécessaires et qu'elles vont être entendues, écoutées, appliquées, parce qu'effectivement c'est un enjeu majeur pour toute la chaîne.

Maintenant, puisqu'on parle de la stratégie en alimentation, la... ça me fait toujours rire, là, la SNAAQ, là, oui, pour offrir des aliments du Québec, ça nous prend des producteurs en bonne santé qui offrent des aliments que les Québécois veulent. Le ministre y a fait référence tantôt, là, le meilleur soutien pour nos agriculteurs, c'est que les Québécois achètent leurs produits, c'est vrai, encore faut-il qu'ils soient capables de s'adapter aux demandes des consommateurs. Hein, ça va des deux côtés. On veut que les consommateurs achètent les produits québécois. Il faut que les produits québécois soient adaptés aux goûts des consommateurs. Et, dans la période d'étude de crédits, on est allés secteur par secteur avec le ministre, là, pour entendre sa vision des choses et on... je pense qu'on pourrait repasser le bloc au complet, là, en parlant des différents secteurs, mais je vais en prendre un en particulier parce que ça tombe...

Les propos initiaux du ministre, justement, sur l'importance que des Québécois achètent des produits, ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd, là. Je vais lui parler d'un secteur, s'il veut que les Québécois achètent les produits du Québec, bien, les producteurs vont avoir besoin d'aide, ça, c'est le secteur des pommes au Québec.

Le secteur des pommes, c'est comme quelques autres secteurs, c'est un secteur qui a un certain patrimoine au Québec, hein, qui a... qui nous appartient. Je pense qu'on est tous fiers depuis longtemps... depuis que nos parents nous ont amenés au verger quand on était petits, là, on est tous fiers de la pomme du Québec. Sauf que, là, le consommateur, il change ses habitudes en matière de pommes. De la Spartan, des McIntosh du Québec qu'on est habitué de voir, là, et de consommer, les consommateurs se tournent de plus en plus, en plus vers, par exemple, l'Ambrosia, la Honeycrisp, des nouvelles formes. Et ça, c'est normal, que les consommateurs changent leurs habitudes. Mais il faut que nos producteurs soient capables de faire les changements nécessaires. Et là ça fait trois ans, trois ans, depuis 2021, là, qu'il n'y a aucun programme d'aide pour nos producteurs qui veulent changer leurs cultures. Trois ans. Je n'ai pas besoin d'aller chercher très loin, là, le programme gouvernemental de modernisation des vergers est échu depuis mars 2021. Le producteur de pommes, ce n'est pas compliqué, là, si, M. le Président, un producteur veut moderniser son verger, veut changer sa culture pour s'adapter aux goûts des consommateurs, bien, ça veut dire qu'essentiellement, là, il doit couper des arbres, qu'il doit abdiquer d'un revenu pour pouvoir planter des arbres qui vont prendre six, sept ans avant d'avoir une récolte, avant d'avoir un revenu. Alors, on a besoin... un producteur comme ça a besoin d'appuis de son gouvernement. Et savez-vous ce qui est en train de se passer aujourd'hui? L'Ontario en a un, programme, la Nouvelle-Écosse en a un, programme, le Nouveau-Brunswick en a un, programme, la Colombie-Britannique en a un, programme, et le Québec n'en a pas, de programme. Alors, un producteur de pommes, là, il fait face à tous les mêmes autres enjeux que les producteurs agricoles au Québec, c'est-à-dire le coût des intrants, tout le reste, mais, en plus, il n'a pas d'aide parce que le programme de modernisation des vergers n'est juste pas au rendez-vous. Alors, il y en a une, opportunité, là. Ça, c'en est une, opportunité. Si on veut que les consommateurs québécois consomment des pommes du Québec, bien, ça prend un programme d'aide gouvernementale.

Alors, ce qu'on veut savoir aujourd'hui, là, et on pourrait le prendre secteur par secteur, je veux savoir c'est quoi, la vision du gouvernement par rapport à ce secteur d'activité là. Est-ce qu'il va y avoir un programme spécifique? Parce que de faire des programmes qui s'appliquent à plusieurs cultures différentes, ce n'est pas toujours productif, dans ce secteur-là ça ne le sera pas. Est-ce qu'il va y avoir un programme spécifique, avec une aide à la hauteur pour des producteurs, pour qu'on puisse faire compétition à nos voisins puis qu'on ne se retrouve pas avec des pommes ontariennes ici, au Québec, dans nos épiceries?

Le Président (M. Montigny) : O.K., oui. Merci beaucoup, M. le député. Maintenant, je cède la parole au ministre.

M. Lamontagne : Merci, M. le Président. Bien, merci, mon collègue, pour son intervention. J'aurai plaisir à vous parler un peu plus en détail de la Stratégie nationale d'achat des aliments du Québec, la SNAAQ, on a trouvé que c'était un nom sympathique. C'est un soir comme ça, ça a émergé d'un petit groupe au cabinet, là, puis il y en a un qui est arrivé avec ça, ça fait qu'on a trouvé que c'était une belle histoire. Mais, pour revenir au secteur des pommes, mon collègue a raison de dire que le programme qui portait le nom, là, est terminé depuis 2021. Par contre, ce qu'on a fait en 2022, on a mis en place une initiative ministérielle pour les accompagner. En 2023, on a mis une initiative ministérielle pour les accompagner. Et puis, maintenant, aujourd'hui, on a on a mis en place, à La Financière agricole, un programme qui s'appelle le Programme Investissement Croissance Durable, le PICD, puis c'est un programme, honnêtement, qui nous donne une très, très grande flexibilité, qui fait en sorte qu'il y a un des volets, du PICD, si on veut, là... aujourd'hui, les pomiculteurs ont accès à ce volet-là pour aller chercher du soutien, là, pour accroître leur superficie en culture puis faire des changements dans leur culture.

Ceci étant dit, ce qui est important, M. le député... Parce que soutenir, c'est louable, mais aussi accompagner pour les bonnes choses, pour poser les bons gestes, c'est sûr que c'est recommandable. Puis il y a un soutien qui est accordé à toute la filière pomicole, on les a accompagnés... quand je dis «on», naturellement, là, c'est le ministère, M. le député, là, on les a accompagnés pour développer une planification stratégique. Le secteur pomicole a, depuis quelques années maintenant, un agent de développement qui est avec eux à temps plein. On a des spécialistes, au ministère, qui les accompagnent dans l'objectif de faire en sorte qu'ils déterminent bien leurs besoins, qu'ils déterminent bien leurs défis, puis, encore là, dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques. Parce que, oui, il y a la question, M. le député, des goûts des consommateurs qui ont évolué au fil des années, mais une chose qui est très, très importante aussi, c'est qu'il est à prévoir que, pour des années à venir, l'impact des changements climatiques, bien, il va se faire sentir au niveau de plusieurs cultures, dont la culture pomicole.

• (11 h 30) •

Alors, ce qui est très important, c'est de faire en sorte que les choix qui vont être faits, la stratégie que la filière va vouloir privilégier, bien, tiennent compte, oui, de cet impératif-là d'accroître les variétés pour rencontrer ces besoins-là des consommateurs, mais aussi dans un contexte de pérennité. Quand je parlais, tantôt, M. le Président, des quatre... des quatre piliers, là, le troisième pilier qui est renforcer la chaîne d'approvisionnement, bien, on s'entend, M. le Président, que poser des gestes qui vont, si on veut, rencontrer les défis des temps à venir, bien, ça fait certainement partie de gestes pour renforcer la résilience au sein de la chaîne d'approvisionnement. Ça fait qu'où on en est avec le secteur pomicole, M. le député, c'est vraiment à ce niveau-là. Les gens ont fait une planification stratégique, ils sont à déterminer quelle direction ils veulent prendre au niveau des plantations. Il y a des rencontres qui ont eu lieu encore au mois de février, mars avec les gens du secteur. Puis ce qui est important, c'est, après ça, de leur donner des outils, de les accompagner pour faire en sorte qu'ils puissent faire les virages qu'ils auront à faire. Il y a encore du travail qui

est en train de se faire avec les spécialistes du ministère, là, pour convenir des gestes à poser pour les années qui s'en viennent, M. le Président.

Un autre chose qu'on fait, au niveau de la Stratégie nationale d'achat des aliments du Québec, c'est... il y a toute la question des formats aussi, parce qu'on s'entend, M. le Président, que l'achat institutionnel, bien, ce n'est pas tout à fait les mêmes formats, si on veut, de produits, que ce soit transformé ou emballé, puis tout ça, qu'on retrouve dans notre supermarché ou notre point de vente local, quand on va faire notre épicerie ou qu'on va acheter des denrées alimentaires. Alors, il y a une portion de la stratégie d'achat des aliments du Québec par les institutions qui vise justement à accompagner les transformateurs puis les gens qui veulent faire avec... faire affaire avec le secteur de l'institutionnel. Puis, entre autres, il y a l'organisme Sintra avec lequel les gens de la stratégie, on travaille étroitement pour qu'ils viennent accompagner les transformateurs, pour justement mettre à niveau, si on veut, leur offre en fonction des besoins du secteur institutionnel. Ça fait que soyez assuré, mon collègue, encore là, qu'on porte beaucoup attention pour être capable d'arrimer le besoin avec l'offre.

Le Président (M. Montigny) : Merci beaucoup. Je cède maintenant la parole à la députée d'Iberville.

Mme Bogemans : ...M. le Président. Je vais continuer, entre autres, sur la stratégie d'achat d'aliments québécois, parce que je veux aussi parler de la concertation qu'on fait avec le regroupement des tables de concertation en bioalimentaire du Québec. Puis pourquoi on travaille avec eux? Tantôt, je disais qu'on était bien branchés sur le plancher des vaches, sur la réalité de ce qui se passait dans chacune de nos régions, mais, au-delà de ça, pour l'ensemble des fermes. Donc, avec la table de concertation en bioalimentaire du Québec, on établit des priorités régionales, des réalités de production différentes, de transformations différentes, des réalités qui ressemblent à la Montérégie pour la Montérégie puis à la Gaspésie pour la Gaspésie, par exemple, parce qu'on a un goût, une saveur puis un savoir-faire qui est différent.

Puis, pour ça, bien, ça prend une mobilisation qui est locale, une mobilisation qui se fait au travers toutes sortes d'organismes avec lesquels notre gouvernement reste bien branché. Entre autres, je voudrais mettre en lumière les organisations Gaspésie Gourmande, Zone boréale, par exemple, qui mettent de l'avant des produits de certaines régions, dont on est fiers et pour lesquels les consommateurs québécois, sur les tablettes, peuvent facilement trouver leur affiliation, savoir leur provenance, puis être capables même d'alimenter la conversation autour d'un souper de famille sur la façon dont ce produit-là est arrivé jusqu'à eux.

On valorise les symboles distinctifs uniques dans le genre d'Aliments du Québec. C'est un logo qui est reconnu à 90 % par les Québécois et Québécoises, M. le Président. Nos consommateurs québécois sont informés. Ils veulent entendre parler d'agriculture, ils veulent savoir qu'est-ce qu'il y a dans leurs assiettes. Puis je suis convaincue que plus qu'ils seront bien informés sur ce qui se passe au Québec, pas aux États-Unis, pas au Canada, pas ailleurs, pas dans la foulée de la désinformation des médias sociaux, dans ce qui se passe pour nos producteurs québécois, avec les normes québécoises, bien, les Québécois vont être d'autant plus fiers de leur agriculture québécoise. Comme disait le ministre tout à l'heure, il n'y a pas plus belle subvention à l'agriculture que l'adhésion des consommateurs aux produits québécois. Ça, c'est le vote ultime et final d'adhésion des Québécois à l'agriculture.

Et puis je crois, en tout cas, selon moi, que, les producteurs agricoles, s'il y a une fierté qu'ils ont à tirer de produire leur métier, c'est de bien en vivre et de le faire pour nourrir le Québec. Puis, si les Québécois sont capables de leur témoigner en achetant leurs produits, je pense que c'est vraiment l'accomplissement ultime puis la raison pour laquelle ils se lèvent à tous les matins pour produire la pinte de lait, le sac de pommes, etc.

Donc, on continue, bien entendu, de mettre de l'avant les Aliments du Québec, parce qu'on croit à la force des PME, on croit qu'il faut les soutenir, que ce soit par les rétributions environnementales, par exemple, autant pour les producteurs agricoles que pour les usines de transformation, encore une fois, que pour la distribution. Parce qu'on est conscients que, si on veut être performants dans l'acheminement de ces produits-là, dans la production aussi, bien, il faut aller de l'avant avec nos forces québécoises. Tout à l'heure, le ministre parlait de quatre grands segments, des choses qu'on voulait développées, des choses dans lesquelles on est déjà forts, des choses dans lesquelles il faut... il faut s'améliorer. Bien, c'est pour ça qu'actuellement on met à jour notre politique bioalimentaire, qui est de 2018 à 2025. Mais, même si on n'a pas... tu sais, si cette politique-là n'est pas terminée, on se donne le droit de la remettre à jour pour répondre, justement, à la conjoncture actuelle. Donc, on est en action pour répondre aux besoins de la conjoncture actuelle, qui est difficile, c'est certain.

On croit aux résultats puis on s'organise pour en avoir. Parce que ce qui est assez unique avec notre gouvernement, c'est que, même si la Politique bioalimentaire existait bien avant que nous arrivions au pouvoir, on est les seuls à avoir mis un plan de mise en oeuvre de cette politique-là. Donc, tout à l'heure, quand qu'on parlait du quand et comment on est capables de faire des répercussions sur le territoire agricole, on peut dire que, dès l'arrivée du pouvoir en 2018, bien avant la conjoncture actuelle, le gouvernement était en action pour soutenir les producteurs puis s'organiser pour que ce qui est produit au Québec se ramasse dans l'assiette du consommateur québécois parce qu'il est disponible sur les tablettes puis il est produit selon les attentes de ces producteurs-là.

Puis ce n'est pas des petits bidous qu'on investit là-dedans, M. le Président, c'est 10 milliards de dollars. 10 milliards de dollars. Ça, c'est du développement en agriculture, en transformation puis en distribution au Québec. Ça, ça prouve qu'on est capables de faire une différence pour nos producteurs. Parce que c'est toute une chaîne qui est dynamisée. Parce qu'on parle souvent de l'impact des producteurs, qu'on est peu de producteurs agricoles, mais, si on compte l'ensemble de commerces et de professionnels qui transitent autour de ces agriculteurs-là, on peut voir que c'est toute une communauté et un nombre incalculable de villages qui en dépendent. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Montigny) : Merci. Je cède maintenant la parole au député d'Hochelaga-Maisonneuve pour 1 min 45 s.

M. Leduc : Merci, M. le Président. Le gouvernement a compris qu'il fallait investir dans la filière batterie, puis il le fait sans aucune crainte, il trouve les fonds, il va de l'avant. Mais il serait temps que le ministre de l'Agriculture fasse la même chose. Tout au long de l'étude des crédits, il y a quelques semaines, le ministre nous a assurés que tout était mis en place pour protéger nos producteurs et productrices, protéger nos terres. Tout était sous contrôle. Mais, entre-temps, le rapport de la Commissaire au développement durable est tombé, puis on retient un échec alarmant. Nos terres agricoles ne sont pas protégées de manière adéquate.

Je cite des extraits : «Les interventions du MAPAQ sont insuffisantes pour protéger et mettre en valeur le territoire agricole, notamment pour faire face aux enjeux qui menacent sa pérennité.» Un autre extrait : «Le MAPAQ n'oriente pas efficacement les producteurs agricoles pour les amener à adopter plus rapidement des pratiques agricoles durables.» Un autre extrait : «Le MAPAQ a mis en place des mesures qui manquent d'efficacité pour accélérer l'adoption de pratiques agricoles durables.» Encore une fois, ce n'est pas moi qui le dis, c'est la Commissaire au développement durable. Je ne peux pas considérer que le ministre pense que ça veut dire que tout va bien, que c'est une réussite de ses actions.

Avec les récentes projections d'experts du GIEC, les changements climatiques vont devenir une question de survie pour notre agriculture. On n'a plus le temps d'attendre, on n'a plus le temps de se concentrer sur des mesures insuffisantes, sur des semi-aides. Le gouvernement actuel, qui prétend soutenir l'agriculture, en réalité, crée un système qui marginalise une grande partie de ceux qui travaillent la terre, je l'ai évoqué précédemment, mais il est temps de repenser notre approche. Il est temps de mettre en place des politiques qui reconnaissent et valorisent la diversité et la spécificité de l'agriculture québécoise. On a besoin d'une stratégie qui protège réellement nos terres, qui assure que chaque agriculteur, petit ou grand, puisse prospérer.

• (11 h 40) •

Un dernier mot pour les 10 secondes qui me restent, M. le Président. Je veux m'adresser aux gens de la ruralité. Je veux qu'ils sachent qu'il y a des gens qui habitent en ville, dans les... densément peuplées, comme Hochelaga-Maisonneuve, on est avec vous, on vous soutient.

Conclusions

Le Président (M. Montigny) : Merci. Merci. Nous sommes maintenant aux dernières interventions. M. le ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Bien, merci beaucoup. Bien, je vais... je vais prendre un petit peu de temps pour répondre à mon collègue. Effectivement, j'ai pris connaissance du rapport de la commissaire au développement durable avec grand intérêt. Puis, vous savez, M. le député, moi, quand je suis arrivé en... ça fait cinq ans et demi que je suis ministre, puis, à un moment donné, j'ai été à même de constater... un, quand on se ramasse ministre de l'Agriculture, là, à un moment donné, on s'aperçoit, là, que le territoire agricole, c'est quelque chose qu'on porte. Puis c'est un devoir qu'on a de s'assurer de le protéger, d'en prendre soin puis de le dynamiser. Puis, depuis que je suis en poste, j'avais observé un certain nombre d'éléments, puis aussi je lis un petit peu, qui fait en sorte qu'à l'été 2024, mon collègue de Côte-du-Sud vous a parlé de la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, j'ai lancé cette grande consultation qui aborde la question de la propriété des terres, qui aborde la question des activités agricoles puis qui aborde la question de la protection des terres agricoles. Puis, en lisant le rapport de la Commissaire au développement durable, bien, une chose, je me suis dit : Écoute, elle a fait les mêmes constats un peu que j'ai faits. Alors, je veux juste dire à mon collègue que le travail que j'ai mis en marche au mois de juin 2024, puis qui va... qui va... encore le 17 mai, on a une rencontre, tous les partenaires impliqués, on se rencontre le 17 mai pour la mise en oeuvre de toute cette consultation-là, bien, ultimement, va aboutir par des changements appréciables, qui vont aller dans le sens des observations qu'on avait faites, mais aussi dans le sens des observations que la Commissaire du développement durable a pu faire.

Ceci étant dit, juste rapidement, j'ai huit minutes pour parler un petit peu où on en est, où on s'en va, court terme, moyen terme, long terme, et tout ça. C'est sûr qu'à court terme là, au-delà de continuer... je parlais des quatre piliers à mon collègue tantôt, puis, je veux dire, c'est quelque chose, il y a toute une stratégie qui est en arrière de ça, puis on doit taper sur le clou à tous les jours pour accroître la demande, accroître l'offre, renforcer la chaîne d'approvisionnement puis, aussi, accélérer la transition verte de l'agriculture. Mais on s'entend qu'avec ce qui s'est passé depuis la dernière année... Bien, tu sais, mon collègue m'a interpellé sur la question d'Agri-relance, là. Tu sais, j'ai-tu hâte, tu sais, de pouvoir annoncer les montants, et tout ça, pour dire : Écoute, terminé. Après ça, j'ai-tu hâte aussi, pour les gens en Abitibi, d'arriver avec la réponse appropriée, si Agri-relance n'est pas la réponse qui est appropriée. Parce que je les ai rencontrés, on a regardé toutes les choses, puis, même si, tu sais, il y a quand même eu quatre fois plus de soutien qui a été accordé pour l'année 2023, il y a encore des zones d'ombre, puis il faut être en mesure de les accompagner, puis on s'est engagés à le faire.

Après ça, bien, toute la question de l'impact des taux d'intérêt, parce qu'on le sait, au Québec, on est les champions, au Canada, du financement à court terme. Alors, c'est sûr qu'on a été frappés d'une façon assez importante, alors il y a des demandes qui ont été faites, puis tout ça, puis on est en train de travailler, honnêtement, à une réponse.

Puis ce n'est pas simple, dans le contexte où j'expliquais, tantôt, à mon collègue d'Hochelaga-Maisonneuve... tu sais, les entreprises agricoles puis les types de propriétés d'entreprise agricole, c'est quand même très, très différent sur le territoire. Alors, c'est des choses à court terme, là, qu'on s'occupe et auxquelles on devrait annoncer des gestes.

Toute la question de la révision de l'ASREQ. Tu sais, j'écoutais... Dans son point de presse, mon collègue disait que, tu sais, ça ne marche pas puis que ce n'est pas ça que les gens pensent qu'ils veulent, et tout ça. Bien, je veux... Mon collègue, encore toute cette démarche-là, là, moi, ce que j'ai demandé, c'est vraiment... depuis le jour un, c'est que ça se fasse culture par culture. Ça fait que tous les groupes sont rencontrés, là, tu sais, les grains, les bleuets, les maraîchers, canneberges, maraîchères de proximité, pommes de terre, fraises, framboises, pommes. Tous les groupes sont rencontrés pour qu'ils puissent partager leur réalité, que La Financière leur explique où elle s'en va. Il y avait eu une première rencontre le 1er mars, où le premier canevas avait été présenté aux producteurs, aux productrices, puis, honnêtement, l'accueil avait été très positif, puis les derniers échos que j'ai encore des dernières... des derniers échanges puis du travail qui se fait... Honnêtement, M. le député, c'est un travail de fond qui est en train de se faire, en co-construction, moi, je dirais, avec les différents acteurs du secteur, puis j'ai bon espoir que le résultat final va faire en sorte que les gens vont trouver que les outils qui sont à leur disposition, avec l'assurance récolte, reflètent leur réalité de 2024.

Puis, parallèlement, ça... oui, il y a des travaux qui se font, mais déjà, en 2024, il y a des gestes qui vont être posés pour les gens du secteur maraîcher, il y a des gestes qui vont être posés pour les céréales, maïs, grains. Alors, il y a déjà des choses qui vont être mises en application au cours de l'année... la saison 2004. Mais le rapport final, si on veut, là, ce qui est prévu dans l'échéancier, c'est que c'est à l'automne 2024 qu'on va avoir tout le canevas des modifications à apporter au programme d'assurance récolte.

Puis, parallèlement à ça, bien, on a une conjoncture qui est difficile. On a mis en place un fonds d'urgence, puis, honnêtement, ce fonds d'urgence là a évolué, puis nous, on est tout le temps à l'affût de le modifier, de l'améliorer, s'il y a des fonds additionnels à mettre. On l'a mis en place pour capter 2 000 entreprises. Est-ce qu'il faut chercher à capter 3 000 entreprises? Est-ce qu'il faut... C'est des choses, là, qu'à court terme, là, on travaille pour vraiment définir les bonnes interventions. Ça fait que je veux dire ça à mon collègue.

À moyen terme, bien, ma collègue l'a dit, la Politique bioalimentaire qui avait été adoptée par le gouvernement précédent, puis qui avait été co-construite par les partenaires pendant une période d'un an et demi, d'une année et demie, moi, quand je suis arrivé en poste, j'ai dit : Ce n'est pas vrai que je vais défaire tout ce travail-là de monde pas mal intelligent, parce que ça a été fait par le gouvernement précédent, tu sais, puis ça a été adopté au mois de mai 2018, on est arrivés au mois d'octobre 2018. Par contre, moi, ce qui était important, c'était la mise en oeuvre de tout ça. Ça fait que, tu sais, si mon collègue veut le faire, qu'il aille sur Internet, qu'il fasse «plan de mise en oeuvre, politique bioalimentaire», il va avoir... chaque année, il va avoir la mise en oeuvre pour 2023, chacun des groupes, comment ils sont engagés, la direction, les défis qu'ils ont, les gestes qu'ils vont poser, que ce soient les producteurs, le groupe territoires, les gens qui sont en saine alimentation, des partenaires gouvernementaux. Alors, c'est de s'assurer, un, que cette mise en oeuvre là se réalise sur le terrain.

Mais, parallèlement à ça, bien, 2025 arrive rapidement, alors j'ai lancé, à la fin de janvier, les travaux, si on veut, là... le coup de départ pour tous les travaux qui vont mener à l'adoption, au mois de mai 2025, de la Politique bioalimentaire 2025-2035.

Autre chose aussi très importante, à moyen terme, le Plan d'agriculture durable qu'on a présenté, tu sais, ultimement, c'est un plan qui appartient à tous les Québécois, c'est un plan qui appartient aux producteurs, aux productrices, ce n'est pas une affaire du gouvernement. Il y a vraiment une mobilisation autour de tout ça. Puis la première phase, c'était 2020-2025. Bien, moi, c'est certain que, là, bien, on a à faire en sorte d'arriver avec la mouture 2025-2030, en fonction aussi de ce qu'on a appris avec la première mise en oeuvre du premier volet du PAD, mais c'est certain que c'est une préoccupation, mais aussi dans laquelle on est investis pour faire arriver...

L'autre chose aussi, naturellement, mon collègue en a fait... a fait allusion, mais c'est toute la question de l'adaptation aux changements climatiques, hein? Alors, ce qui est important, c'est... Il y a déjà beaucoup de travail qui a été fait pour déterminer, si on veut, filière par filière, quels vont être les impacts, si on veut, à plus long terme des changements climatiques puis comment s'adapter. C'est sûr qu'on a commencé, déjà, à poser des gestes pour faire en sorte que les gens s'adaptent, par les programmes, exemple dans notre programme de croissance des serres, les cultures abritées, les grands tunnels, c'est toutes des choses qui viennent aider, si on veut, pour que les entreprises puissent s'adapter. Dans le PAD, tout ce qui touche les couvertures de sol, tout ce qui touche à améliorer la santé organique des sols, faire en sorte que, s'il y a des coups d'eau, bien, ça ne se ramasse pas à s'en aller vers les cours d'eau mais que ça reste dans le sol. Plusieurs gestes qui sont posés, mais on doit maintenant faire en sorte d'arriver avec un accompagnement, si on veut, avec les différentes filières, pour les aider à rencontrer les défis qu'ils vont avoir en fonction de l'adaptation aux changements climatiques.

Si on regarde à plus long terme, toute la question de la relève agricole, M. le Président, tu sais, c'est... on le dit, c'est la relève, ça fait que, tu sais, les défis qu'on a, à venir... On a énormément de gens qui vont quitter le secteur agricole, les habitudes des consommateurs changent, mais c'est sûr que ça nous prend beaucoup de nouveaux agriculteurs et agricultrices qui viennent de transferts d'entreprises, qui viennent de familles ou... soit des NIMA, comme le ministre de l'Agriculture française appelle, le non issu du milieu agricole. Alors, c'est de s'assurer d'avoir un soutien qui est adapté.

Aujourd'hui, on travaille, on a un comité de travail avec les gens de la relève puis on vise vraiment à mettre en place, là... on a appelé ça, si on veut, la stratégie 440, M. le Président, parce que... «4», pour «quatre ans», parce qu'en bout de ligne la relève, ça commence vraiment avec ceux qui ne savent pas encore qu'un jour ils vont être agriculteurs. Ça fait qu'il faut qu'on ait des politiques qui viennent stimuler un peu cette situation-là.

Après ça, toute la question de la vitalité, de l'occupation du territoire, bien, que ça soit avec... dans le cadre de la consultation, il y a énormément de gestes qu'on va avoir à poser suite à la Consultation nationale pour le territoire

et les activités agricoles. Alors, on va mettre en place, si on veut... La loi a été adoptée en 1978. Bien là, ça va comme être un tournant, on va mettre en place le canevas pour les années à venir, pour la protection de notre territoire, mais aussi le dynamisme de nos activités agricoles.

Puis, naturellement, tout ça avec, en sourdine, en arrière, là... L'objectif, c'est... chaque jour de différentes façons, c'est d'accompagner, d'encourager et de soutenir un accroissement de notre autonomie alimentaire, mais une autonomie alimentaire qui est durable, M. le Président. Puis ça, c'est au bénéfice de la pérennité de nos entreprises, c'est au bénéfice de la prospérité de nos entreprises, mais les premiers bénéficiaires, ça va être nos enfants, puis ça va être les enfants de nos enfants, M. le Président. Alors, c'est un petit peu ça, là, qu'on a sur notre radar pour les années qui s'en viennent. Merci.

• (11 h 50) •

Le Président (M. Montigny) : Alors, merci. Je cède maintenant la parole au député de Pontiac, également pour une période de 10 minutes.

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, M. le Président. Je sais que le ministre de l'Agriculture, là, c'est quelqu'un qui fait quand même beaucoup d'événements, hein, il va voir les différentes associations, il va voir les différentes fédérations, il va voir... et ça, je le lui concède. Et je suis convaincu qu'il entend les mêmes constats que moi, les députés d'autres formations politiques qui vont dans ces événements-là, qui rencontrent les mêmes fédérations, les mêmes producteurs. Sauf qu'à la fin de la conversation avec un producteur, lui, il entend : Faites de quoi, M. le ministre. Nous, on entend : Pousser dans le... je vais dire poussez dans le dos du ministre pour qu'il fasse de quoi. Puis c'est ça qu'on essaie de faire aujourd'hui, M. le Président, c'est : on essaie de brasser le ministre de l'Agriculture, là, de réveiller le gouvernement de la CAQ pour qu'il fasse de quoi puis qu'il le fasse maintenant. Parce qu'ils ne sentent pas cet appui-là, ils ne sentent pas cet empressement-là, ils ne sentent pas la même urgence de la part du ministre de l'Agriculture qu'il sente du banquier, en ce moment. Le banquier, lui, il est bien, bien, bien pressé. Le ministre de l'Agriculture, le gouvernement de la CAQ est pas mal moins pressé en ce moment.

Je veux, dans les prochaines minutes, avant de conclure M. le Président, je veux... je veux revenir sur certains points que le ministre et les députés du gouvernement ont amenés. Le ministre a répété à plusieurs reprises l'importance de l'agriculture aux quatre coins du Québec. Il a parlé de l'occupation du territoire, à un moment donné. Je suis content qu'il en parle. J'aimerais ça qu'on agisse, ça fait des mois qu'on lui demande une vraie stratégie pour aider des producteurs qui sont en région éloignée, qui ont des coûts différents, qui ont une structure différente et pour qui ce n'est pas si simple que ça. Il le sait, là, l'agriculture au Québec, ça ne peut pas juste exister entre Drummondville puis Saint-Hyacinthe. L'agriculture au Québec, c'est partout, c'est dans toutes nos régions, puis ça a des coûts différents. Alors, on va continuer de lui demander d'avoir des programmes adaptés aux différentes régions du Québec puis aux différentes réalités.

J'ai entendu la partie gouvernementale parler et se féliciter en même temps du budget rehaussé, du dernier budget du gouvernement du Québec. Je tiens à noter que, dans les différentes manifestations d'agriculteurs auxquelles on a participé et, je suis convaincu, dans toutes les autres, le budget du Québec, le dernier budget du gouvernement du Québec, c'est un des éléments qui fâche le plus les producteurs. C'est un des éléments qui fait en sorte qu'ils ne se sentent pas écoutés. Parce que leurs revendications, leurs demandes, elles étaient claires, leur situation, elle était exprimée, leurs besoins, ils étaient évidents, et il avait déjà commencé à ce moment-là à se manifester sur la place publique. Et l'impression qu'ils ont eue par rapport au budget, c'est que le gouvernement ne les avait pas entendus du tout. Et ça, quand on manifeste notre désarroi, quand on manifeste notre détresse, quand on dit que ça ne va plus du tout et qu'on n'a pas une réponse appropriée, bien, c'est d'autant plus choquant. Alors, j'espère qu'ils ont compris ce message-là, que les producteurs s'attendaient à beaucoup plus de la part de leur budget.

J'ai aussi entendu le mot «conjoncturel» à plusieurs reprises, M. le Président. Oui, il y a des éléments conjoncturels dans la situation actuelle que vivent nos producteurs, il y en a, mais il y a aussi des éléments structurels. Les changements climatiques, ce n'est pas conjoncturel, ça ne durera pas un an. Ce n'est pas un événement de 2023, ça, là. Des anomalies, le gel, la grêle qu'on ne voyait pas régulièrement, on en voit de plus en plus souvent. Ce n'est pas conjoncturel, c'est structurel. Les problèmes à La Financière agricole, ils ne sont pas conjoncturels. Il y a des problèmes structurels dans les programmes de La Financière agricole, qui ne sont simplement plus adaptés aux besoins d'aujourd'hui.

Et, en tout respect pour le ministre, la discussion qu'on a eue il y a quelques instants sur la situation des pommes au Québec, bien, elle est à l'image de la discussion plus globale qu'on a eue aujourd'hui. Les producteurs disent : Ce n'est pas assez. Le ministre nous dit : On a un programme. Les producteurs disent : Ça ne marche pas, ce n'est pas assez, ce n'est pas suffisant. Ce qui est en train de se passer dans le secteur des pommes, là, c'est un peu comme une course de formule un où on se fait doubler par quelqu'un. On est en train de se faire doubler, ils ont fait un tour de plus que nous, par la Nouvelle-Écosse, par l'Ontario, par le Nouveau-Brunswick. Je ne m'attendais pas à ça de la part du Nouveau-Brunswick, dans les pommes, M. le Président, à ce qu'ils soient plus rapides que nous, plus efficaces que nous, qu'ils aient des meilleurs programmes d'appui que le gouvernement du Québec.

Au niveau de La Financière, parce qu'on a parlé énormément de La Financière agricole, c'est un des... une des raisons pour lesquelles on a amené l'enjeu aujourd'hui, là. Combien de fois on a posé la question directement au ministre par rapport au calcul lié à gel... au gel et à la grêle? Je n'ai pas eu de réponse directement du ministre. Je le dis, si le gel et la grêle sont inclus dans les prévisions de rendement, bien, M. le Président, ça va handicaper un bon nombre de producteurs agricoles. Alors, on n'a pas eu de réponse aujourd'hui, on espère qu'on va en avoir dans les prochains jours,

dans les prochaines semaines de la part du ministre, parce que c'est un élément qui peut contribuer à miner la confiance des agriculteurs envers l'assurance récolte.

Et, quand on parle des changements nécessaires à La Financière, là, on ne parle pas juste de l'assurance récolte. Je sais que le ministre travaille d'abord et avant tout sur des changements à l'assurance récolte, mais les programmes de La Financière, quand on parle de... des enjeux structurels de La Financière, là, il y a des programmes qui ne sont simplement plus adaptés au goût du jour, aux besoins du jour. La relève agricole l'a dit, l'a répété : Programme qui fait en sorte qu'on perd la moitié de notre subvention parce qu'on doit occuper un emploi à l'extérieur de la ferme. Ça marchait peut-être il y a 20 ans, ça ne marche plus aujourd'hui, quand il y a une majorité des producteurs qui doivent avoir un emploi à l'extérieur de la ferme, des producteurs issus de la relève qui doivent avoir un emploi à l'extérieur de la ferme.

Et j'espère qu'on ne réduit pas les témoignages qu'on a eus, comme celui de Steve Berthiaume entre autres, là, j'espère qu'on ne réduit pas des témoignages comme ceux-là, de gens qui ont tout perdu, sont en train de tout perdre à ce que le ministre a appelé des cas qui tombent dans les craques. Je le sais, que le ministre le sait, tout le monde ici le sait : un seul producteur agricole, là, c'est une famille, c'est un mode de vie, c'est un apport économique important à une communauté rurale. Mais les problèmes de La Financière, ce n'est pas juste du monde qui tombe dans les craques, les problèmes à La Financière sont plus structurants que ça, plus structurels que ça. Et aujourd'hui, M. le Président, j'avais un espoir, un espoir au-dessus de tout, là, au-dessus de... Au-delà des réponses qu'on aurait pu avoir sur un programme ou un autre, moi, je voulais avoir devant moi un ministre combatif, pas avec moi, bon, il aurait pu s'il voulait, mais je voulais avoir un ministre combatif, quelqu'un qui le sait qu'il... qui a besoin de se battre en ce moment, tout le temps, pour les agriculteurs. Et moi, j'ai entendu un ministre qui était... malheureusement, là, aujourd'hui, qui était plus intéressé à protéger ses politiques, à protéger La Financière agricole. Moi, j'ai besoin, les producteurs ont besoin, le gouvernement du Québec a besoin... même s'il ne le reconnaît pas, le gouvernement du Québec a besoin d'un ministre de l'Agriculture qui va brasser toutes les cages, qui va brasser La Financière agricole, qui va brasser son premier ministre, qui va brasser ses collègues autour de la table, qui n'arrêtera pas de se battre pour l'agriculture, pas d'un ministre qui nous dit : Nos programmes sont en place puis ils fonctionnent bien, pas d'un ministre qui nous dit qu'en 2018 ils ont mis en place quelque chose, d'un ministre qui entend l'appel des producteurs qui ont pris la peine de l'interpeler : Votre manque de vision éclipse notre ambition.

• (12 heures) •

Alors, nous, on repart d'ici aujourd'hui, et, j'imagine, plusieurs producteurs qui ont pris la peine de mettre sur pause leurs activités pour nous écouter... je ne suis pas sûr qu'ils repartent rassurés qu'il va y avoir des changements structurants à l'agriculture. Je ne suis pas sûr qu'ils repartent rassurés qu'il va y avoir des changements urgents. Mais, une chance, M. le Président, une chance que les agriculteurs, ce sont des gens résilients, ce sont des gens déterminés, ce sont des gens qui vont se battre jusqu'à la fin pour leurs entreprises, pour leur patrimoine familial, pour leur travail, pour le garde-manger des Québécois. Une chance, M. le Président, qu'on a des agriculteurs qui, eux, ont le sentiment d'urgence. Je vous remercie.

Le Président (M. Montigny) : Merci.

Compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci.

(Fin de la séance à 12 h 01)